BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4033 du Mercredi 27 Janvier 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CLÔTURE DE LA 51e SEMAINE DE PRIÈRE UNIVERSELLE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Priorité aux personnes dans la précarité

Les leaders des confessions religieuses, membres du COECC (P.9)

COVID-19

La ville de Dolisie sera-t-elle un nouveau cluster?

(P.5)

COMMUNIQUE DU CNALC

Le Président du Conseil National de l'Apostolat des Laïcs Catholiques du Congo (CNALC) porte à la connaissance des chrétiens de tous les diocèses et particulièrement de Brazzaville et de ses environs qu'il se tiendra du jeudi 28 au dimanche 31 janvier 2021, à la Maison d'accueil des sœurs salésiennes de Don Bosco, à Makana, la 6e Assemblée Générale du Conseil National de l'Apostolat des Laïcs Catholiques du Congo, sous le thème: «Pourquoi vous tenez-vous ici toute la journée sans rien faire?» (Mt 20, 6). Ce thème sera monnayé en des sous-thèmes tirés de la doctrine sociale de l'Eglise, sur la vocation et la responsabilité des laïcs.
Ces assises seront présidées par Mgr Yves Marie MONOT, Evêque de Ouesso, Président de la Commission Episcopale pour l'Apostolat des Laïcs (CELA).

CHAN 2020

Les Diables-Rouges sortent vivants du premier tour!

Ils ont dédié la qualification à leur coéquipier Ikouma, blessé lors du match précédent

(P.20)

L'École supérieure de la banque
L'Expertise CFPB

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fernand GABOUMBA MOUKENGUE vient d'être nommé au poste de délégué national du Congo à l'École supérieure de la banque

Fernand GABOUMBA MOUKENGUE est diplômé de Leeds Metropolitan University, titulaire d'un diplôme d'études supérieures en Business Administration (ABE, London) et d'un diplôme de l'Institut Technique de Banque (ITB) à l'ESBanque. Il cumule une expérience de plus d'une dizaine d'années dans le secteur bancaire et occupe actuellement le poste de Directeur Général de LCB CAPITAL, banque d'affaires et société de bourse, filiale de LCB Bank.

En tant que délégué national, il aura pour principale mission de représenter l'ESBanque auprès des établissements bancaires et autres partenaires.

L'École supérieure de la banque dispense plusieurs formations à destination des collaborateurs de banque: Brevet, ainsi que des formations pour les Conseillers clientèle de particuliers et Conseillers professionnels, ainsi que l'ITB Management bancaire qui forme les managers de Banque.

L'École supérieure de la banque accompagne les entreprises du secteur bancaire, de l'assurance, de la finance… dans la formation et la certification de leurs collaborateurs, à chaque étape de leur carrière. L'École supérieure de la banque propose ainsi un large éventail de formations. Présente dans 25 pays, L'École supérieure de la banque s'appuie sur 250 collaborateurs et 2.800 intervenants. www.esbanque.fr

Contacts Délégation ESBanque au Congo:

Tél: 06 63 22 23 5 / 06 96 27 60 3

Email: fgaboumba@gmail.com / severin.kelevou@gmail.com

Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA
Notaire Immeuble GORDON SERVICES, 2ème étage, avenue des 3 Martyrs
Moungali, Brazzaville, République du Congo
Tél.: (242) 05.549.93.06/06.678.17.86/E-mail: rockmodeste@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE RADIATION DE LA SOCIETE

Fellowship Business Booster Consulting Congo
En abrégé «F2B2C»

Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 346, rue Louolo, Plateau des 15 ans, arrondissement 4 Moungali,
Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2019-B-13-00233

Suite à la dissolution anticipée de la société Fellowship Business Booster Consulting Congo, en abrégé «F2B2C», société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA, immatriculée au registre de commerce et du crédit immobilier sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00233, décidée par l'associé unique aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 05 octobre 2020, dûment enregistré à Brazzaville Poto-Poto, le 06 octobre 2020, déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date à Brazzaville du 07 octobre 2020, enregistré sous le numéro 16 D 16, publiée au Journal Officiel de la République du Congo de la 68ème année, le vendredi 30 octobre 2020, sous le numéro 4014, la société Fellowship Business Booster Consulting Congo, en abrégé «F2B2C», a été radiée du registre de commerce et du crédit immobilier le 03 décembre 2020, sous la formalité no CG-BZV-01-2020-R-00125, en date du 05 octobre 2020.

Pour insertion légale,

Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA,
Notaire.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: omcebatiapaul@gmail.com - 98,
Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire — Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale du quatorze août deux mille vingt, les actionnaires de «WELLTEC OILFIELD SERVICES CONGO», société par actions simplifiée (S.A.S.), au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, sur l'Avenue N'TENTA, enceinte CFCO, Centre-ville. B.P.: 225, République du Congo, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le no CG/PNR/17 B 441, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le dix-neuf novembre deux mille vingt, à la recette de Pointe-Noire, folio 221/23 N° 7153, il a été décidé de:
- Changement de représentant de Welltec Oilfield Services Congo S.A.S.
Après examen et discussion, il a été décidé qu'il est dans le meilleur intérêt de la Société de nommer monsieur Mathieu Charles Antoine WALLACH, Directeur de ventes et directeur général, Afrique Centrale, et à le désigner comme représentant légal de la Société au Congo et représentant des gens de mer pour l'ISPS.

Pour avis,

Le Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

UDR-MWINDA

Pour l'unité dans le parti et dans le pays

Dans sa nouvelle formule de contacts permanents avec la presse, l'Union pour la démocratie et la République (UDR-MWINDA) a présenté ses vœux aux professionnels des médias. Cette cérémonie s'est déroulée, le 20 janvier 2021, au siège à la Préfecture de Brazzaville. Guy Romain Kinfoussia a traité au vitriol la situation politique, économique et sociale du pays. Tout en annonçant qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de mars prochain.

Guy Romain Kinfoussia

Cette cérémonie a permis à l'UDR-MWINDA d'exprimer ses sentiments de gratitude aux journalistes pour l'attention qu'ils ne cessent de porter à ce parti et d'échanger avec eux sur l'actualité politique nationale et internationale et, bien entendu, sur la vie de l'UDR-MWINDA.

Par-delà toutes considérations, Guy Romain Kinfoussia s'est dit fier d'entretenir des relations de confiance avec tous les partenaires de la démocratie, parmi lesquels les journalistes.

Parlant de la vie politique nationale, Guy Romain Kinfoussia a cité le 42e président américain, Franklin Delamo Roosevelt qui, selon lui, a donné une belle leçon de démocratie. *«Elu à quatre reprise avec des majorités très confortables, des quasi-plébiscites laissant sur le carreau les autres concurrents, mais confronté à la grande dépression, il fait appel à des jeunes économistes et universitaires, réunis dans un groupe informel connu sous le nom de Brain Trust qui vont l'aider à mettre en œuvre le New Deal, un ensemble de mesures pragmatiques destinées à sortir le pays de la crise. En quelques années la récession est vaincue».*

Pour lui, le doute persiste sur la capacité de l'actuel Gouvernement à offrir au peuple congolais le changement tant attendu. *«L'élection présidentielle de mars 2021 n'est pas la seule solution à la crise qui plombe le Congo, elle est cependant une occasion unique pour la vaincre définitivement grâce au dialogue de bonne intelligence»*, a dit Guy Romain Kinfoussia qui a, néanmoins, souhaité que celle-ci se déroule dans la paix et la sérénité, tirant les leçons des troubles post-électoraux de 2016.

«Plus jamais l'arrogance des uns et des autres contre l'intransigeance des uns et des autres. Plus jamais les querelles d'égo aux conséquences catastrophiques. Plus jamais les invectives inutiles et infondées. Plus jamais le triste spectacle des foules en haillons tentant de fuir les zones de combats. Plus jamais ça! Le Congo n'est pas en guerre si ce n'est la lutte contre la récession socioéconomique et la COVID-19. Notre pays doit se rassembler et se mobiliser pour affronter la crise persistante, avec de réelles chances de succès si l'on prend en compte les immenses et divers talents dont notre pays regorge», a-t-il exhorté.

Le président de l'UDR-MWINDA pense que le président élu saura faire face à la situation inédite d'une crise qui n'en finit pas de s'aggraver: crise sanitaire, socioéconomique éducative, idéologique, de confiance et de gouvernance. *«Le président élu devra s'atteler à corriger les erreurs du passé et en même temps préparer un avenir apaisé. Ce sera le moment crucial pour commencer à bâtir un pont solide entre les générations afin de continuer à avancer vers un objectif commun»*, a-t-il déclaré.

Pour lui, le Congo va mal. *«Il a un besoin vital d'une thérapie de choc, qui nécessite la participation totale de toutes et de tous».*

Dans le parlé direct dont il est coutumier, le président de l'UDR-MWINDA est revenu sur les querelles internes au sein de son parti dont il a été évincé par un groupe de frondeurs. Le parti s'est retrouvé avec deux branches. Une dirigée par Paul Dihoulou (membre de l'opposition congolaise) et l'autre par Guy Romain Kinfoussia.

Il a reconnu les soubresauts, mais a banalisé les faits. *«Cette crise a été collectivement surmontée. Certains de nos camarades, anciens ou nouveaux membres, ont tenté d'entraîner notre parti dans une voie divergente, en oubliant que tout problème se résout par le dialogue et la confiance entre les acteurs. Nous leur avons tendu la main qu'ils ont acceptée en reconnaissant leurs erreurs»*, a-t-il expliqué.

C'est un Kinfoussia optimiste qui a annoncé le retour au bercail de ces *«brebis égarés»*, comme il les a qualifiés. *«Ceci n'est que le début du processus de réconciliation des militants et cadres du parti que nous entendons mener dans les prochains jours. Nous lançons un appel solennel à toutes les personnes fidèles aux principes édictés par le président fondateur André Milongo de rejoindre le navire pour poursuivre ensemble notre route vers l'objectif commun qui n'a pas varié. Un camarade sera désigné coordonnateur du processus de réconciliation, avec la mission de mettre tout en œuvre pour réunir les forces éparses se réclamant du parti. L'UDR-MWINDA se bat pour instaurer le vivre-ensemble en paix dans notre pays. Il doit exister dans notre parti comme modèle de notre unité»,* a-t-il affirmé.

A deux mois de l'élection présidentielle, Guy Romain Kinfoussia pense qu'il n'est pas prêt pour affronter cette échéance. Tout en refusant de soutenir un candidat, il s'est dit disposé à travailler avec le président élu sur la base d'un programme.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PRESIDENTIELLE 2021

Dave Uphrem Mafoula: d'abord et avant tout l'indépendance!

Candidat déclaré à l'élection présidentielle de mars prochain, Dave Uphrem Mafoula a présenté le jeudi 21 janvier dernier, les grandes lignes de son projet de société intitulé: «Le contrat présidentiel».

Dave Uphrem Mafoula

Un projet porté, a-t-il assuré, par l'*«ambition de transformer le Congo afin de lui redonner son unité, sa fierté, sa force et son équilibre économique et social».*

Le contrat présidentiel est un programme audacieux, a-t-il poursuivi. *«Il vise à établir un cadre plus propice permettant à chaque compétence congolaise, à chaque talent congolais de s'exprimer et d'être le champion de son domaine. Il propose le primat de l'économie sur la politique, l'indépendance de la Justice, s'articule autour de l'équilibre des ménages, des entreprises et de l'Etat, pour le bien-être de l'ensemble de nos compatriotes y compris ceux résidant en dehors du territoire national. Il sera exécuté en priorité avec l'appui de partenaires privés nationaux et étrangers. L'Etat assurera la régulation et la levée des contraintes».*

Son projet de société s'appuie sur les leviers spirituels, intellectuels, culturels, institutionnels, économiques et sociaux. Il se matérialise à travers 10 piliers stratégiques, déclinés en axes principaux et déployés via des mesures concrètes. *«Ils sont les principales lignes directrices de notre programme pour les cinq années au plus haut sommet de l'Etat»*, a-t-il précisé.

Il a indiqué que ce projet de société sera assis sur un Programme de convergence d'action pour la relance économique. Le PROCARE, en sigle, *«déploie une approche économique fondée sur la prépondérance de l'économie sur la politique. Son objectif est la relance de l'économie par la diversification. Le PROCARE est une synergie d'actions quadriennales dont la finalité est l'autofinancement de l'économie par la réaffectation au secteur productif des économies réalisées sur la réduction du train de vie de l'Etat. Les ressource du PROCARE proviendront donc de la réduction des dépenses publiques. Nous visons à travers cette synergie, l'efficience des politiques publiques dans la réduction des asymétries au sein de la société congolaise»,* a expliqué Dave Uphrem Mafoula.

Sur le volet de la Justice, par exemple, *«nous avons prévu que le Président de la République et le ministre de la Justice ne siègent plus au sein du Conseil supérieur de la Magistrature. Il sera présidé par le président de la Cour Suprême».*

Sur le plan institutionnel, la suppression du Sénat, de tous les Conseils consultatifs, la réduction du nombre de députés de 151 à 90, la réduction du nombre des ministres, la baisse de 40% des émoluments du président de la République, des ministres et députés, *«parce qu'en temps de crise financière, c'est au personnel politique de serrer la ceinture. C'est un signal fort d'exemplarité et de solidarité»*, a-t-il fait savoir.

Dave Uphrem Mafoula entend faire asseoir un nouveau leadership politique, *«exemplaire et responsable, rassembleur, au service du peuple, et investir dans la femme congolaise ainsi que dans l'homme congolaise pour le bien-être de tous».*

Il a pour cela invité les peuples à apporter leur soutien spirituel, humain, intellectuel et financier à sa candidature d'«audace».

«Notre pays est gravement malade, malade de la mauvaise gestion de ses dirigeants. Malade de l'incapacité notoire des dirigeants à trouver des solutions aux problèmes des Congolais. J'ai parcouru le Congo en long et en large et j'en suis revenu attristé, le cœur rempli d'amertume. J'ai parcouru le Congo du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest et je n'ai vu que misère et désolation», a-t-il justifié.

C.A.Y-Ng.

Editorial

Président et futur président

Le Président Sassou-Nguesso a levé l'équivoque. Il sera candidat à sa propre succession à la présidentielle du 21 mars prochain. A vrai dire, depuis le temps où ses alliés politiques, les militants de son parti et les mouvements satellites le *«pressaient»* de prendre la tête de leur bataille électorale, le doute n'était pas de mise. Ce n'est pas au PCT qu'on trouvera des frondeurs; ce n'est pas au PCT qu'on se permettrait de désigner un candidat qui n'en serait pas!

Et puis, nous sommes établis dans une jurisprudence où *«on sait comment ça se passe»*, comme dirait l'homme de la rue. Depuis 1992, la machine électorale est bien rôdée, les signes annonciateurs d'un choix sont assez clairs, la rhétorique est assurée: tout procède de la même logique qui devrait conduire au même résultat. Mais est-ce forcément un mal? Que nous sachions à l'avance comment les choses se passent ou se passeront contribue certainement à créer un climat de familiarité qui exclut les surprises. Mieux vaut ce que l'on connaît que ce que l'on nous invite à connaître et tant pis pour la démocratie !

Que le Président Denis Sassou-Nguesso soit candidat désigné de son parti; qu'il ait choisi Dolisie pour aller donner sa réponse positive et que l'opposition hurle à la triche: il n'y a là rien que de très habituel. La vie politique congolaise a ses «vedettes», ses stratégies éprouvées, ses critiques invétérés et ses soutiens indéfectibles. Ce n'est pas une particularité tropicalisée de quel qu'exemple que ce soit. Tous les pays en sont là. Nous nous acheminons donc vers des élections ordinaires.

C'est le moment de *«penser pays»*. De nous dire que la réussite d'une élection n'est pas seulement fonction des militants qui plongent leur bulletin dans l'urne avec des taux de participation à la soviétique, elle est aussi fonction de ce que cela va apporter au pays en concret. Il est des Congolais qui peuvent jurer en toute bonne foi que les choses vont bien au Congo. Que les quelques grippages de machine au social, surtout, ne sont que des incidents de parcours. D'ailleurs, quel pays n'en a pas!

Mais il se trouve une frange de la population aussi qui peine à faire arriver un morceau de hareng dans son assiette chaque jour. Qui dort chaque soir avec la panique du lendemain: comment manger, se soigner, payer l'écolage des enfants, le logeur… Pour ceux-là, peu importent les noms des politiques: hier comme aujourd'hui et demain seront pareils. Que l'engagement à se lancer dans la bataille électorale attire foule ou pas, ce n'est pas cela qui fera que les journées les plus ensoleillées seront moins sombres au lever pour les exclus et les pauvres.

Il s'agira de faire en sorte que ces deux mondes se rejoignent. Car, on l'oublie bien souvent, le but de la politique qu'exercent les premiers, c'est de faire en sorte que les problèmes que vivent les seconds trouvent leurs solutions par un engagement citoyen. Tant que cette prise de conscience-là ne sera pas assurée; que la notion de service se réduira en un flot de discours et de meetings à tee-shirts, tout restera pareil.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ASSEMBLEE NATIONALE

Isidore Mvouba a remercié le chef de l'Etat pour son «aide inestimable»

De retour d'un séjour médical en France, Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, a présidé le 25 janvier dernier, la 11e Conférence des présidents, prélude à l'ouverture de la session ordinaire de la Chambre basse qui s'ouvre le 2 février prochain.

Isidore Mvouba

Dans son mot liminaire, il s'est incliné devant la mémoire de celles et de ceux des parlementaires *«qui nous ont quittés et qui manquent cruellement à notre affection. Je saisis l'occasion que m'offre la onzième conférence des présidents, pour formuler à chacun d'entre vous, à vos collaborateurs, à vos familles, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères, mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année nouvelle. Puisse 2021 qui succède à 2020, annus horribilis, l'année horrible, l'année de toutes les horreurs, être la fin du calvaire et du chemin de croix auquel la COVID-19 a soumis l'humanité toute entière».*

Par ailleurs, *«je me dois de vous remercier pour toutes vos pensées, intentions, et parfois même vos prières à l'endroit de ma modeste personne, lors de mon séjour médical en France. Et que dire de la précieuse et inestimable aide que le Président de la République m'a apportée pour mon rétablissement? Voyez-vous, je ne trouve pas les mots justes pour l'en remercier!... L'honorable Léon-Alfred Opimbat, premier vice-président du bureau de l'Assemblée nationale, m'a fait le point du fonctionnement de notre chambre pendant mon absence. J'ai retenu que la maison se porte bien, en dépit de la persistance de quelques questions essentielles que je ne vais pas citer et qui connaîtront, j'en suis sûr, leur résolution au fil du temps. Je vous invite, honorables députés, comme à l'accoutumée, à poursuivre avec zèle notre exaltante mission de représentants du peuple congolais, législateurs, chargés du contrôle de l'action du Gouvernement. Parmi les problèmes qui nous chagrinent, il y a celui de l'étroitesse de notre espace de travail qui sera réglé sous peu, avec l'inauguration du nouveau siège du Parlement, fruit des efforts répétés et incessants du Président Denis Sassou-Nguesso, portés par une coopération active, dynamique et fructueuse avec la République Populaire de Chine».*

La onzième conférence des présidents signe, a-t-il dit, *«la fin des préparatifs de la 11e session ordinaire administrative; session toute particulière qui connaîtra, pendant son déroulement, l'élection du Président de la République. Nous pouvons tous, autant que nous sommes, nous réjouir de la bonne santé de la démocratie dans notre pays. C'est ici le lieu, certainement, de féliciter la classe politique du Congo, dans toute sa diversité, qui a donné la preuve de sa maturité à la rencontre de Madingou. De plus, il y a deux jours à peine, à Kibangou, dans le département du Niari, Monsieur le Président de la République a dit au peuple congolais son engagement à organiser l'élection présidentielle du 21 mars 2021, dans la paix et la transparence. Venant de lui, c'est un pari gagné. C'est pourquoi, sa décision, fortement attendue, de se présenter à l'élection du 21 mars, est ce qui pouvait nous arriver de mieux pendant cette période caractérisée par les ravages de toute nature du coronavirus qui a mis le monde entier à genoux».*

KAUD

DISPARITION

L'homme d'affaires Pierre Otto Mbongo inhumé à Brazzaville

Patron du Groupe Pierre Otto Mbongo (GPOM), Pierre Otto Mbongo est décédé le lundi 11 janvier 2021 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, à l'âge de 74 ans. Inhumé au cimetière du centre-ville, le 12 janvier, il était l'un des hommes les plus riches du Congo encore en vie et était considéré comme le doyen d'une ancienne génération d'opérateurs économiques après des devanciers comme Daniel Ebina, Norbert Ntiétié, etc.

Sa fortune était estimée à plusieurs milliards de Francs CFA. A la fin des année 1990, le groupe GPOM comprenait plus de treize sociétés spécialisées dans plusieurs domaines, allant du transport, au bâtiment, aux supermarchés, l'exploitation forestière, la manufacture, et bien d'autres.

Pierre Otto Mbongo

Pierre Otto Mbongo était cité dans le classement des hommes d'affaires comme un exemple et une référence pour les jeunes générations qui voulaient se lancer dans le monde très complexe des affaires.

L'homme d'affaires est né vers 1947 dans le district d'Ollombo, Préfecture d'Alima-Léfini, actuellement département des Plateaux. Il a suivi la voie de la «débrouille» comme d'illustres aînés du genre Daniel Ebina et d'autres. Pierre Otto Mbongo abandonna le collège technique où il était admis en 1966 pour s'engager à suivre des cours par correspondance de gestion financière. Avec le soutien de son père fabricant et vendeur de nattes, il s'essaya comme vendeur de chemises «Polo» à la criée et devint par la suite livreur des meubles de son bel oncle menuisier. Son diplôme obtenu par correspondance lui ouvrit les portes d'une quincaillerie israélienne en qualité d'agent commercial.

Victime d'une diffamation et d'un licenciement abusif, la réparation de ce tort par la justice transforma la vie de ce jeune commerçant très entreprenant: huit cent mille Francs CFA cash d'indemnités! Avec cette somme, Pierre Otto Mbongo gagnera un appel d'offres de la Mairie de Brazzaville pour repeindre toutes les écoles de la capitale. Sa vision, son innovation, ses qualités et ses performances feront de lui le premier opérateur économique national, garant de l'Etat congolais dans les transactions financières internationales.

Dans le domaine sportif, Pierre Otto Mbongo fut aussi au milieu des années 1980, président général du club multidisciplinaire Etoile du Congo dont quelques joueurs furent d'ailleurs employés dans ses sociétés. Il remportera quelques titres nationaux avec l'équipe.

Alain-Patrick MASSAMBA

POINTE-NOIRE

Le vivre ensemble des jeunes et leur soutien au député Maurice Mavoungou

Dans le cadre de ses rencontres citoyennes avec ses mandants, et à l'occasion des vœux de nouvel an, le député Maurice Mavoungou a réuni les jeunes de sa circonscription le 16 janvier 2021, pour échanger sur le concept du «vivre ensemble» et partager son choix politique de soutien au président Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle.

Maurice Mavoungou

A l'orée de l'élection présidentielle de mars 2021, tous les partis politiques de la majorité et de l'opposition s'activent pour mobiliser leurs partisans. C'est dans cet élan que le député Maurice Mavoungou du Mouvement Action et Renouveau (MAR), a rencontré les jeunes de sa circonscription le 16 janvier 2021 sur l'esplanade de l'école Charles Miningou, après avoir entretenu les femmes deux semaines auparavant. Les jeunes ont répondu massivement à l'appel de leur député.

Elu à la troisième circonscription de Lumumba depuis 2002, Maurice Mavoungou bénéficie depuis quasiment 20 ans du soutien de ses mandants qui lui renouvèlent leur confiance en le votant à chaque élection législative. Conscient de cette confiance et de l'espérance que la population porte sur lui ainsi qu'au MAR, le député de Lumumba 3 a réaffirmé son appartenance à la majorité présidentielle. Ainsi, en toute cohérence, il a annoncé son soutien au candidat Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle.

Maurice Mavoungou a fait savoir aux jeunes que la priorité du MAR n'est pas de veiller à l'adhésion et à l'enrôlement de nouveaux militants, car cela est déjà un acquis. «Pour notre circonscription, l'heure n'est pas à l'adhésion ou à l'enrôlement des militants. Nous avons plutôt le devoir de préserver le vivre ensemble de tous les citoyens d'une part, et d'autre part préserver l'unité au sein de la majorité présidentielle car l'enjeu du moment n'est pas la promotion des partis politique, mais plutôt l'élection de notre candidat en mars prochain».

Il incombe désormais à chaque jeune de cette circonscription de se faire recenser et de dresser la liste nominative des personnes en âge de voter mais n'ayant pas de pièce d'identité. Puis, de mobiliser et fidéliser l'électorat. Pour réaffirmer une fois de plus leur soutien à Maurice Mavoungou, les jeunes de Lumumba 3 ont souscrit à sa proposition.

Par ailleurs, et profitant de cette occasion d'échanges des vœux, les jeunes ont présenté leurs doléances à leur député en vue de la mise en place des initiatives visant l'émancipation des jeunes. *«Votre initiative est la preuve matérielle qui traduit votre volonté de consolider davantage le "vivre ensemble" au sein de notre circonscription, au-delà des convictions politiques des uns et des autres. Car nous sommes la deuxième couche sociale à bénéficier de votre bienveillante affection après les mamans le 2 janvier dernier… nous sommes fiers de vous honorable député parce que vous avez toujours été un homme de parole; vous faites ce que vous dites. Comment ne pas vous renvoyez l'ascenseur. Nous tenons à vous rassurer de notre adhésion totale à votre sollicitation d'opérer le choix du candidat de votre famille politique, nous citons Denis Sassou-Nguesso, à l'élection présidentielle du 21 mars 2021»,* a dit Forida Mouzonga, représentante des jeunes de Lumumba 3.

Le député de la troisième circonscription de Lumumba a aussi rappelé le bilan noir de l'année 2020 au niveau de l'ensemble de la planète suite à la pandémie très meurtrière de la Covid-19 et ses conséquences. Mais, il a invité les jeunes à porter leur regard vers les défis de l'année 2021.

Madocie Déogratias MONGO

REGION DES GRANDS LACS

Les pays membres appelés à s'acquitter de leurs contributions

En séjour au Congo, l'ambassadeur João Samuel Caholo, secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGEL), a rencontré mardi 19 janvier 2021 les ministres Calixte Nganongo, des Finances, et Ludovic Ngatsé, en charge du Budget. Leurs échanges ont porté sur sa nomination. Il a demandé aux pays membres, dont le Congo, de soutenir les activités de la CIRGEL.

Calixte Nganongo, João Samuel Caholo et Ludovic Ngatsé

João Samuel Caholo a rappelé que le Congo a réalisé un travail de fond à la CIRGEL. *«J'ai rendu visite au ministre des Finances parce que les finances jouent un grand rôle au niveau de la CIRGEL. Le Congo vient de laisser la présidence. Il était important après mon investiture de venir au Congo rencontrer les différents ministres. Mes préoccupations ont trouvé satisfaction»*, a-t-il dit.

La GIRGEL, a relevé le secrétaire exécutif, est une organisation des pays membres*: «Tous ces pays sont engagés à payer leurs contributions pour soutenir les activités de la Conférence».*

La Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs comprend douze Etats membres: l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la République du Sud Soudan, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

COVID-19

Dolisie sera-t-elle un nouveau cluster?

Face à la progression de la pandémie de COVID-19, les deux chambres du Parlement ont procédé le 22 janvier dernier à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, pour une période de vingt jours supplémentaires, conformément à la Constitution. Cette prorogation intervient après avis du Comité des experts et au terme de l'évolution des mesures prises par le Gouvernement devant l'avancée de la COVID-19.

De quoi redouter...

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire en vigueur arrivait à terme le 25 janvier 2021. C'est la quinzième prorogation du genre.

L'augmentation des cas inquiète

La situation épidémiologique au Congo fait ressortir un rebond de l'épidémie. En décembre 2020, les principaux indicateurs du suivi épidémiologique de la COVID-19 se sont dégradés. Le taux de positivité avoisinait 10% contre un peu plus de 5% en novembre, ce qui place notre pays au-dessus de certains Etats qui connaissent également une recrudescence de la pandémie. Le nombre de morts s'est élevé à 17 contre 2 en novembre et 3 en octobre.

Pendant les deux premières semaines de janvier 2021, le ministère de la Santé a recensé 578 personnes nouvellement contaminées, dont 116 hospitalisées dans des structures publiques, et 7 décès supplémentaires ont été déplorés.

Les deux principales structures hospitalières de traitement des malades de COVID-19 (la clinique Léyono à Brazzaville et le centre Marie Madeleine Mouissou à Pointe-Noire) sont aujourd'hui saturés.

«Le 19 janvier, on a comptabilisé 32 patients graves à Léyono pour une capacité opérationnelle de 22 lits et 41 malades à Mouissou qui compte 43 lits opérationnels. Un débordement des structures sanitaires publiques de Brazzaville et de Pointe-Noire est à craindre dans les prochains jours», indique le communiqué de la Coordination nationale à l'issue de sa réunion du 21 janvier dernier.

Dolisie sera-t-elle un nouveau cluster?

Le département de Brazzaville compte 65% du total des contaminations, suivi par Pointe-Noire, avec 27%. Brazzaville et Pointe-Noire sont probablement entrées dans une deuxième vague de contamination. Les autres départements ont connu une circulation du virus principalement dûe à l'arrivée de personnes venues y travailler.

«Ces données alarmantes sont caractéristiques de la réalité de la survenance d'une deuxième vague dans notre pays. La Coordination nationale déplore un relâchement général des populations et même des responsables, dans le respect des règles de distanciation physique et dans le port du masque».

Selon le dernier rapport de la Coordination nationale, l'épidémie de COVID-19, 7.887 cas ont été enregistrés dans le pays, avec 6836 guéris et 117 décès.

Dolisie pourrait-elle constituer le troisième foyer de contamination?

Le virus continue de circuler à un rythme inquiétant. D'où les craintes de la Coordination nationale qui a réaffirmé que seule la prévention couplée au respect rigoureux des gestes barrières permettront au pays de sortir du long cauchemar pandémique dans lequel il est plongé depuis le 14 mars 2020. Aussi a-t-elle invité les Congolais au ressaisissement et à l'application stricte des mesures pourtant édictées depuis près d'une année.

Or, les images diffusées de l'arrivée du président de la République à Dolisie laissent craindre une recrudescence des cas, avec ces foules de personnes sans masques. On veut d'une chose et son contraire. D'une part, on demande aux Congolais de respecter les gestes barrières, et d'autre part on laisse faire les choses. Une foule immense s'était amassée à l'aéroport Ngot Nzoungou, pour accueillir le chef de l'Etat. Aucune distanciation physique n'était respectée. Il y a de quoi redouter une contamination de masse. Dolisie pourrait-elle être le troisième foyer de contamination?

Cyr Armel YABBAT-NGO

COMITE PCT ONGOGNI

Les militants appelés à une mobilisation générale et à la vigilance

Le Conseil du comité PCT Ongogni a tenu récemment sa session ordinaire, sous la supervision de son président, Yves Moundelé-Ngollo Ehourossia. L'enrôlement de la population sur les listes électorales a constitué la toile de fond de cette rencontre à l'issue de laquelle deux motions ont été adoptées. L'une de soutien au président du comité central du PCT, l'autre de fidélité au secrétaire général du parti.

Le présidium

Les militants PCT d'Ongogni sont appelés à la *«mobilisation générale et à la vigilance pour la réussite d'une élection libre, transparente et apaisée dans leur localité le 21 mars 2021».*

Le président du comité PCT Ongogni a parlé des réalisations opérées dans le district. Telle que la connexion de la ville de la localité au boulevard énergétique du Congo. Yves Moundelé-Ngollo Ehourossia a salué le dynamisme des cadres du district qui ont réalisé des actions salvatrices au bénéfice des populations.

Il a invité les militants à la grande vigilance pour ne pas tomber dans le piège, selon lui, des *«vendeurs d'illusions». «Il est de notre devoir en tant fils du district et membres du PCT, de nous prémunir et de nous rassurer contre la désinformation tous azimuts opérée par des opérateurs politiques… qui à la faveur de la campagne électorale de mars 2021, viendront vendre toutes sortes d'illusions. Je vous invite à la plus grande vigilance afin de ne pas fragiliser cette citadelle imprenable, ce fief du PCT»,* a-t-il averti.

Il a en outre invité la cellule de la section à prendre d'assaut les centres d'inscription pour la révision des listes électorales. *«Chaque voix compte. Une élection se gagne dans les urnes et par les urnes».*

Pour lui, une élection n'est jamais gagnée d'avance et une victoire ne s'obtient pas sans effort, dans le désordre, dans la division et dans les calculs individuels. *«Elle n'est que la résultante d'un effort acharné et soutenu dans la discipline, la cohésion et la coordination de nos énergies pour l'intérêt supérieur du parti. Nous devons affûter nos armes, préparer nos arguments, acquérir dès maintenant le savoir-être et le savoir-faire nécessaires à une réelle technique des batailles politico-électorales. Toute distraction, toutes dispersions d'énergie en cette période, ne visent qu'à nous détruire et assurer la montée en puissance de nos adversaires dans notre district»,* a souligné Yves Moundelé-Ngollo Ehourossia.

Pascal Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

L'art de dire et de se dédire

Les autorités congolaises ont annoncé le 21 janvier dernier que le pays est entré dans une phase inquiétante de la maladie à coronavirus avec le pic enregistré lors des deux premiers mois du dernier trimestre de 2020. Et qu'il y a risque de deuxième vague et de saturation des structures de santé. Mais, avec la foule sans respect des mesures barrières que les responsables du département du Niari et les états-majors des partis politiques de la majorité présidentielle ont fait déferler deux jours plus tard à Dolisie pour accueillir le Président Denis Sassou-Nguesso qui y a séjourné pour lancer les travaux de construction du nouveau pont sur le Niari (un ouvrage de la RN3 reliant le Congo au Gabon), beaucoup de Congolais sont tentés de croire qu'il n'y a pas de COVID-19 pour recevoir le Chef de l'Etat!

Dormez tranquilles, le Pool ne sera pas perturbé par une nouvelle rébellion

La semaine passée, les habitants de Linzolo, localité du district de Goma Tsétsé, étaient en émoi après la destruction du buste de Mgr Augouard à la paroisse et en découvrant les murs de l'hôpital couverts de graffiti d'une étrange «armée révolutionnaire'' demandant aux populations de «libérer le Pool». La nouvelle, faisant penser à l'imminence de troubles d'une nouvelle rébellion dans le département, s'est répandue comme une traînée de poudre jusqu'à Brazzaville. Le présumé auteur des actes incriminés a été interpellé par la Police samedi 23 janvier 2021. Il s'agit d'un malade mental, qui n'en serait pas à son premier forfait. Avant, il avait, d'après ce qui a été rapporté, saccagé la statue de la vierge Marie. Selon, une source, il a été placé au service de psychiatrie du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Explications divergentes sur la mort d'un jeune homme à Djambala

Un jeune homme a trouvé la mort à Djambala, chef-lieu des Plateaux, dans les locaux de la Gendarmerie. Selon les agents, il a été molesté par la population pour avoir tenté de s'attaquer, muni de deux couteaux, à une femme. Puis, il a été déposé dans leurs locaux quasiment agonisant avant de rendre l'âme. Mais une autre version affirme que l'infortuné y est décédé des suites de tortures. Sous d'autres cieux, une autopsie aurait mis tout le monde d'accord.

ONU: «Mauvais payeur», le Congo «perd le droit de vote»

Selon le journal en ligne RTS.CH, le Congo figure parmi les sept pays qui ont perdu leur droit de vote en 2021 à l'Assemblée générale des Nations unies, en raison d'une dette trop importante. Elle s'élèverait à 90.844 dollars US, soit environ 50 millions de francs CFA. Pour un autre journal en ligne, AFRIWEB, *«cette suspension du droit de vote prive»* le Congo de son poids diplomatique, alors que le pays *«est très impliqué dans la résolution des conflits régionaux»*

Un agent de mairie retraité qui survit à sa manière

Le nombre de gens vivant dans la précarité croît sensiblement dans le pays. Aux traditionnels enfants de la rue et autres badauds s'est ajouté, à l'entrée de la Mairie d'arrondissement 3 Tié-Tié, à Pointe-Noire, un travailleur retraité de cette municipalité qui est là tous les jours ouvrables. Muni d'un sac rempli de chaussures usagers, il refuse l'accès aux visiteurs en sandales auxquels il propose ses chaussures moyennant 100 francs CFA. On se débrouille comme on peut!

Vols récurrents de batteries automobiles au quartier Gambouissi

Les voleurs ont jeté leur dévolu sur le vol de batteries automobiles à Gambouissi, un quartier de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, à Pointe-Noire. Cela devient récurrent. Le dernier vol a été celui perpétré dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 janvier au domicile d'un homme connu sous le nom de Mouko. Les malfrats auraient opéré aux heures de couvre-feu de façon identique dans treize autres domiciles recensés dans ce quartier. Il faudra davantage de vigilance de la part des habitants, pour démanteler ce groupe de voleurs de batteries. Neuf jours pour le voleur, le dixième pour le prpriétaire!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PASSAGES DE TÉMOIN

Daniel Molongandzeyi, Joseph Simba et Sébastien Yoa promettent de relever les défis du port et de la navigation fluviale

Le directeur de cabinet du ministre des Transports, Ferdinand Sosthène Likouka, a supervisé jeudi 7 janvier 2021, la passation de service entre Daniel Molongandzeyi, nouveau directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) et Sébastien Rachel Yoa, directeur général sortant, qui devient à son tour directeur général de la navigation fluviale. Sa passation de témoin s'est tenue avec Faustin Bobongo Ybarath, directeur général sortant. Joseph Simba, quant à lui, a été nommé directeur général adjoint du PABPS. Après la passation, ils ont été installés par le directeur de cabinet.

Sébastien Yoa, Ferdinand Likouka et Daniel Molongandzeyi

Sébastien Rachel Yoa et Daniel Molongandzeyi ont procédé à l'examen des différents dossiers nécessitant un traitement urgent, en passant par l'organigramme, la situation des personnels (effectifs, statuts, position administrative), le matériel (mobilier de bureau, équipements informatiques et moyen roulant).

Joseph Simba

Daniel Molongandzeyi, a rappelé que le port PABPS est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) dont l'Etat congolais est le propriétaire unique. Cet Epic a pour objet, entre autres, de concourir à la réalisation effective de la vocation de pays de transit, de la chaîne trans-congolais de transports. Le PABPS, a-t-il dit, doit constamment innover et se réformer pour demeurer utiles, compétitifs et concurrentiels vis-à-vis des autres modes de transport, mais aussi vis-à-vis d'autres ports de la région, en vue de donner la chance de survie et de développement de la chaîne de transports du Congo. Le PABPS est une entreprise en difficulté, n'eut été la subvention d'investissement relative à l'acquisition des grues par l'Union européenne, comptabilisée en 2019, le capital social de l'entité serait totalement consommé par les pertes cumulatives qui se chiffrent au 31 décembre 2019 à la somme de -4.35 millions de francs CFA.

Parmi les défis à relever, le nouveau directeur général du PABPS compte mettre les ressources du port au cœur du redressement et du développement de l'entreprise à travers des actions qui devraient permettre de mieux l'organiser dans son ensemble, de bien traiter, suivre et sécuriser la clientèle actuelle, d'explorer les niches nouvelles pour conquérir de nouveaux clients, de mieux cerner et sécuriser toutes les recettes et de revisiter les mécanismes de collectes et de reversements.

Le PABPS, rapelle Sébastien Rachel Yoa compte 127 agents, soit 114 en Contrat à durée indéterminée (CDI), 7 en Contrat à durée déterminée (CDD), 5 fonctionnaires, 1 agent de l'ANAC en position de détachement. A ce jour, le PABPS dispose de ses statuts, de sa convention collective du 22 juillet 2013, d'un règlement intérieur et autres.

La deuxième passation s'est faite entre Faustin Bobongo Ybarath et Sébastien Rachel Yoa. Le directeur général sortant a noté que sur 73 408 167 francs CFA des crédits ouverts pour l'année 2020, un engagement sur caisse de menues dépenses d'un montant de 19. 347.100 francs CFA a été effectué, mais pas décaissé jusqu'à ce jour. Les dossiers en cours sont: quatre projets d'études, un projet de loi, deux projets de décrets et dix projets d'arrêtés. Sébastien Rachel Yoa a promis de travailler en collaboration avec le personnel pour relever les défis.

A. N'K-K

Qui me répondra?

Au regard des conditions de transport difficiles dans la ville avec le morcellement des itinéraires par les minibus et le nombre limité des passagers du fait du coronavirus, les autorités ne se rendent-elles pas compte de l'activité économique en berne à Brazzaville?

M.B (Loua-Kibina)

COMMUNICATIONS

Couvrir les zones blanches en réseaux de communications électroniques

Le Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques (FASUCE) a tenu mardi 19 janvier 2021 sa 3e session extraordinaire sous l'égide de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications, président du comité du Fonds en présence de Louis Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE et secrétaire du Fonds. Au cours de cette réunion, plusieurs points ont été inscrits: examen et adoption du rapport d'activités ainsi que les états financiers, évaluation du niveau d'exécution du budget 2021, détermination des conditions des inaugurations des chantiers achevés, détermination des localités à couvrir et examen de la demande d'appui à la Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO). Pour l'année 2021, le budget est arrêté à la somme de 1 milliards 600 francs CFA.

Les équipes du FASUCE et les partenaires pendant les travaux

Face à la forte demande en desserte des communications électroniques des populations, le Gouvernement a prescrit de couvrir dans le cadre du plan d'action 2021 les différentes localités: Tsoumbou dans le département du Kouilou, Loulombo et Vindza dans le département du Pool, Okouet dans le département de la Cuvette, Ekouansendé, Osselé, Okéké et Ngania dans le département des Plateaux, Elogo dans la Sangha, Binanga et Moungoundou Nord dans le Niari, Edzouga et Vaga dans le département de la Cuvette-Ouest. A cela s'ajoute la poursuite des équipements des salles multimédias dans les établissements scolaires: les lycées techniques Sathoud à Dolisie, Victor Augagneur et Poaty Bernard à Pointe-Noire.

Le choix des localités a porté sur la densité de la population, car celles-ci sont totalement enclavées et n'ont pas l'accès à la route nationale. Il y a également des localités frontalières qui ont du mal à accéder aux communications électroniques.

«Nous devons poursuivre l'élan de pouvoir connecter les zones blanches et nous avons décidé dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2021 de commencer la connectivité de ces zones. Aujourd'hui, ce sont le programme d'action et puis la mise en œuvre des antennes de communication dans ces localités. Les équipes du FASUCE et les partenaires vont se mettre à l'œuvre», a indiqué le ministre des Postes.

Léon Juste Ibombo s'est dit satisfait: *«Nous avons passé en revue l'évaluation de notre budget et nous nous félicitions du fait qu'il y a des partenaires qui ont pu apporter leur contribution pour l'évaluation du budget, afin de permettre de connecter les zones les plus reculées du pays en communication électronique»*.

Pour ce qui est de la SOPECO, le Gouvernement, a-t-il ajouté, a pris l'engagement de solder la créance de cette société auprès de la direction générale d'Air France qui permettra à cette Société de pouvoir assurer 85% de son trafic. La créance auprès d'Air France est de 36 millions de FCFA. Le Gouvernement apportera aussi les contributions nécessaires pour autoriser d'ici la fin de ce mois, la reprise des trafics (Colis) entre la France et le Congo à travers Air France.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINES D'OR

Remettre de l'ordre dans le secteur de l'orpaillage artisanal

La direction générale de l'environnement, à travers son Point focal de la Convention de Minamata (ville japonaise) sur le mercure, a organisé sous forme de visio-conférence à Brazzaville, vendredi 15 janvier 2021, un atelier sur la mise en œuvre au Congo du futur projet pluriannuel sur l'orpaillage. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme *«Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur minier artisanal et à petite échelle»*, GOLD+. Contribuer à l'élimination des émissions et rejets de mercure dans l'environnement provenant de la mine artisanale et à petite échelle (MAPE), est son but.

Les organisateurs et les participants

Les travaux ont été ouverts et clôturés par Blaise Freddy Nguimbi, directeur du droit et de l'éducation à la direction générale de l'environnement. Plus d'une trentaine d'experts venus des administrations publiques et des organisations de la société civile y ont pris part.

L'étude sera réalisée en partenariat avec l'Alliance pour une mine responsable (ARM) mandatée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), devenu ONU Environnement. Elle aboutira à l'élaboration du document détaillé du projet par une expertise locale pour avoir des données précises sur l'activité de l'extraction minière artisanale.

Les participants ont suivi trois exposés, deux développés par les experts du PNUE sous la forme de visio-conférence: *«Contexte global: la mine artisanale, GEF, la Convention de Minamata, le programme GOLD+», «La phase préparatoire du projet GOLD+ au Congo; objectifs, calendrier et équipe de travail»*. Le troisième exposé a été présenté par le Dr Eugène Loubaki, président de l'association Action sur l'environnement et le développement (AED). Il a porté sur le plan d'action national pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or (PAN) au Congo.

Ces thèmes ont visé principalement à informer les parties prenantes impliquées sur la problématique de l'extraction minière artisanale et, à petite échelle, de l'or au Congo, afin de susciter l'adhésion et la mobilisation dans la mise en œuvre de cette initiative.

Blaise Freddy Nguimbi a souligné que l'exploitation artisanale et des minerais échappant au contrôle minutieux des pouvoirs publics, aux conséquences sur l'environnement et à la santé, interpellent toutes les parties. *«Nous devons saisir toutes les opportunités que nous offre la communauté internationale dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure, pour mutualiser nos efforts, afin de contribuer de manière significative à l'élimination progressive des émissions et rejets de mercure dans l'environnement…»*, a-t-il dit.

Mme Geneviève Bazoma Dongui, point focal de la Convention Minamata sur le mercure à la direction générale de l'environnement, a lancé un message à l'endroit des orpailleurs du Congo: travailler en coopérative, car travailler en informel rend la tâche difficile pour les aides.

Ghynel Reagan Frydarius Kounkou, directeur de la petite mine et de l'artisanat minier a expliqué que l'orpaillage constitue un danger pour le Congo. Cette activité engendre des impacts sur l'environnement physique en laissant des trous partout, et l'utilisation du mercure détruit la santé. *«Nous devons apporter des meilleures pratiques pour ne pas être exposés à des gros dangers. Au Congo, toutes les localités sont des zones à potentiel en or, tels que le Kouilou, le Niari, la Sangha et la Cuvette-Ouest. Des précautions sont en train d'être prises avec le code minier. Cette activité n'est réservée qu'aux nationaux»*, a-t-il rappelé.

Le futur projet planet GOLD+ va concerner huit pays: le Congo en Afrique centrale, Madagascar, la Bolivie, la Guinée Conakry, le Botwana, l'Afrique du Sud, le Niger et la Côte d'Ivoire. La fin de l'étude est prévue pour juin 2021.

Philippe BANZ.

POINTE-NOIRE

Faire jouer la carte du développement au féminin

Il s'est créé dans la capitale économique un Réseau des femmes engagées de Pointe-Noire (REFEEN). Il s'agit d'une association qui fédère en son sein des organisations féminines orientées vers le développement, les coopératives, ainsi que les entreprises sociales dirigées par des femmes. Avec en plus des actions pour l'affermissement de la foi.

Une vue des membres du REFEEN

A l'initiative de Mme Edith Yolande Ketta-Banguyd, actrice économique et ancienne administratrice-maire de l'Arrondissement 6 Ngoyo de Pointe-Noire, de nombreuses femmes se sont engagées dans la défense de plusieurs valeurs humaines, au centre desquelles elles ont placé la solidarité. Dénommée Réseau des femmes engagées (REFEEN), cette association se présente comme un cadre de concertation, de mise œuvre des actions de plaidoyer, ainsi que de renforcement des capacités de la femme, pour une meilleure autonomisation et pour la défense de ses droits. *«Notre action consiste à faire don de notre argent, de notre temps et de notre amour, pour redonner espoir à ceux ou celles qui le perdent chaque jour»*, a expliqué Mme Edith Yolande Ketta-Banguyd coordinatrice du REFEEN.

La première parution publique du REFEEN a été une messe d'action de grâce célébrée le 3 janvier dernier en la cathédrale St Pierre Apôtre de l'Archidiocèse de Pointe-Noire. C'était aussi une messe en mémoire de la défunte Mme Clémence Niambi Locko, une femme engagée, récemment décédée. *«Qui ne se souvient pas de sa bienveillante attention, et surtout de son investissement pour encourager chaque femme à se prendre en charge, et à continuer ainsi à jouer le rôle de moteur du développement social et familial ?»*; a souligné la coordinatrice du REFEEN. Le programme annuel du REFEEN prévoit plusieurs activités au profit des femmes.

Lors de cette messe, le Père Aimé Mobwété Salamu, le curé de la paroisse St Jean-Marie Vianney du quartier Mpita, a témoigné de l'engagement des femmes du REFEEN dans la construction des bâtiments de cette paroisse. *«Femme de cœur et d'amour, Mme Clémence Niambi Locko était une conseillère et une maman pour l'équipe presbytérale de Notre paroisse. C'était une donatrice à plusieurs égards; elle a financé la construction du grand et magnifique portail de notre Eglise»*, a témoigné le curé de St Jean Marie Vianney.

De nombreuses hautes personnalités politiques et administratives ont assisté à cette messe d'action de grâce; parmi lesquelles Jean François Kando, député-maire de la ville de Pointe-Noire, et Mme Ines Ingani, ancienne ministre et actuelle présidente de l'Organisation des femmes du Congo (OFC).

Jean BANZOUZI MALONGA

MUTUELLE DES TRAVAILLEURS DE LA DOUANE

Le fonctionnement du bureau exécutif national limité aux prestations sociales

Convoquée le 13 janvier 2021, la Mutuelle des travailleurs de la douane (MUTRADO) a tenu du 21 au 22 janvier 2021 à Brazzaville la 5e session ordinaire de son conseil d'administration sous le thème: *«Bilan et vision d'avenir».* Les travaux ont été ouverts et clôturés par Gilbert Missoni Missoungala, président du conseil d'administration de la MUTRADO, dont le mandat a pris fin depuis le mois de février. C'était en présence de Jean Mbossa Mbolla, directeur des affaires administratives et financières, représentant le directeur général de la Douane. Le conseil a permis d'adopter entre autres documents, le projet de calendrier des travaux, les activités du bureau exécutif national, le rapport financier du bureau exécutif national exercice 2020 ainsi que les préparatifs de l'assemblée générale 2021 qui mettront en place les nouvelles instances.

Gilbert Missoni Missoungala

Dans son mot d'ouverture, Gilbert Missoni Missoungala a rappelé que le conseil d'administration revêt un caractère particulier parce qu'il constitue le dernier de leur mandat. Il aurait dû prendre fin depuis le mois de février 2020 lorsque la tenue de l'assemblée générale était projetée en mars 2020, mais la pandémie du coronavirus a perturbé le calendrier. Une session de consultation a été convoquée, en vue de prolonger le mandat des instances jusqu'à la fin de l'année 2020. Au cours de cette consultation, un certain nombre de délibérations a été pris pour légitimer l'action extrastatutaire. Le conseil d'administration a mis en place une commission composée de douze membres chargés d'élaborer le rapport bilan du mandat, proposer les modifications des documents fondamentaux afin de pérenniser la vie de la mutuelle. Trois équipes de quatre membres vont superviser les mini assemblées dans les départements, qui conduiront au renouvellement des instances.

Clôturant les travaux, Gilbert Missoni Missoungala a remercié les administrateurs ainsi que le bureau exécutif national pour le travail abattu. Au cours de cette dernière session, a-t-il fait savoir, les regards ont été fixés sur la vision d'avenir de la MUTRADO. Ce bilan est globalement positif malgré quelques difficultés rencontrées dans la gestion des prestations sociales du fait de la crise économique, la pandémie à coronavirus et le départ massif à la retraite des douaniers.

Les membres du conseil d'administration

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FORMATION

Disposer d'un manuel de procédures et d'un guide méthodologique

Dans le but d'élaborer un cahier des charges de qualité relatif aux différents systèmes d'information: le Système intégré de gestion des projets d'investissements publics (SYGPIP), le Système intégré de gestion du financement des partenaires au développement (SYGFIPAD) et le Système intégré de gestion de l'information statistique (SYGSTAT), le ministère du Plan en partenariat avec le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) organise du 20 au 29 janvier 2021 un atelier d'élaboration des manuels de procédures et des recommandations pour le schéma directeur informatique du ministère en charge du Plan. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre du Plan, en présence de Jean-Noël Ngoulou, coordonnateur du PRISP.

Photo de famille

La pratique des technologies de l'information et de la communication (TIC) est devenue une variable indispensable de performance transcrite dans plusieurs domaines spécifiques, à travers notamment les systèmes de gestion d'information. Elles s'appliquent aussi bien dans les finances publiques, les statistiques que toutes autres activités relatives au suivi des conventions et accords avec les partenaires de développement.

La compréhension des systèmes d'information favorise l'acquisition des capacités générales d'organisation individuelle et collective, contribue au développement des capacités d'analyses, de synthèse et d'expression dans un langage formel au travers de l'utilisation d'instruments de modélisation pour représenter et analyser des situations de gestion, a précisé Ferdinand Sosthène Likouka.

Le SYGPIP, le SYGFIPAD et le SYGSTAT, tous ces systèmes considérés comme instruments informatiques, ont pour vocation de renforcer respectivement la gestion de l'information budgétaire particulièrement le processus de sélection, maturation et priorisation des investissements, la rationalisation de l'appui des partenaires au développement et la nécessité des statistiques comme outils d'aide à la décision des politiques publiques.

Ces projets de systèmes de gestion d'information, a indiqué le directeur de cabinet du Plan, participent au Schéma directeur de l'informatique (SDI) du ministère du Plan qui est un maillon de la gouvernance. *«La mise en œuvre des projets informatiques pose un préalable majeur qui est de disposer d'un manuel de procédures et d'un guide méthodologique sur les processus métiers, d'où l'implication des acteurs intervenant dans la gestion des finances publiques»*, a-t-il relevé.

A. N'K.-K.

Nkayi et Owando, des villes assainies et inclusives (Projet NOVAi)
AO_GRET/NOVAi-001/2021

11ème Fonds européen de développement
EuropeAid/167851/DD/ACT/CG
Contrat FED/2020/421-299

1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Le Gret a reçu une subvention de l'Union européenne dans le cadre du 11èmeFonds européen de développement (FED) afin de mettre en œuvre le projet intitulé « Nkayi et Owando, des villes assainies et inclusives (NOVAi). Le projet est financé pour une durée de 44 mois, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère du Plan, de la statistique, de l'intégration régionale, des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Il a pour objectif de «contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de Nkayi et Owando en matière d'assainissement à travers une gouvernance locale inclusive et sensible aux questions de genre».

2. Le Gret sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour la fourniture des équipements informatiques pour le projet NOVAi, répartis en cinq (05) lots:

LOT N° 01: - Fourniture de 18 ordinateurs de type portable
- Logiciels d'origine Windows
- Fourniture de 18 Sacs pour ordinateur
- Fourniture de 18 Souris
- Fourniture de 3 disques durs externes
- Fourniture de 3 Haut-parleur pour ordinateur avec micro
- Fourniture de 18 Clé USB

LOT N° 02: - Fourniture de 3 photocopieurs multifonction

LOT N° 03: - Fourniture de 5 imprimantes
- Fourniture de 3 appareils photo
- Fourniture de 18 rallonges et stabilisateurs
- Fourniture de 3 disques durs externes
- Fourniture de 3 Haut-parleur pour ordinateur avec micro
- Fourniture de 18 Clé USB

LOT N° 04: - Fourniture de 3 vidéoprojecteurs
LOT N° 05: - Fourniture de 8 smartphones

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'offres Ouvert tel qu'il est défini dans le PRAG 2019.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres, enregistré dans une clé USB, peut être retiré au Gret de lundi à vendredi entre 8h30 et 17h00, à l'adresse suivante: 798, rue Moukoukoulou, Plateau des 15 ans, Moungali/Brazzaville.

5. Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus dans une enveloppe scellée, au plus tard le 19 février 2021 à 12h30, et seront ouverts immédiatement après l'heure limité de remise des offres, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret au plus tard le 5 février 2021 à minuit, par téléphone (+243 06 621 57 47/04 063 75 75) ou par e-mail à moukendi.congo@gret.org/congo@gret.org.

Brazzaville, le 18 janvier 2021
Stève MOUKENDI
Chef de projet

Office Notarial Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO Notaire à la résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble ex-Café de Paris 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE
COLORADO S.A.
Société Anonyme
Au capital de F. CFA: 10.000.000
Siège social: Brazzaville, Centre-ville, Hôtel GHS La Coupole Boulevard Denis Sassou-Nguesso (République du Congo)

Aux termes d'un acte de dépôt des statuts reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE SOMBO, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble ex-Café de Paris, en date du 12 octobre 2020, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration COLORARO dont les caractéristiques suivent:

Capital: 10.000.000 F. CFA;
Objet: La société a pour objet:
- La propriété, le financement et l'exploitation directe, indirecte ou comme mandataire, de tous hôtels, restaurants, bars, de toute nature et de toute catégorie et, plus généralement, de tous établissements se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et les métiers de services;
- L'étude économique, financière, technique des projets et, en général, toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus et, notamment, tous actes concourant à la construction ou rénovation de ces établissements et tous actes de consultant s'y rapportant;
- L'étude et la prestation de tous services destinés à faciliter l'organisation des repas du personnel des entreprises et collectivités;
- La création de toute société nouvelle et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet;
- Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, civiles ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée: 99 ans;
Président du Conseil d'Administration: Monsieur Mohamad-Wissam ACHOUR,
Demeurant à Brazzaville (République du Congo) Boulevard Denis Sassou-Nguesso, quartier Centre-ville, Hôtel GHS LA COUPOLE

Directeur Général: Monsieur Amer WEHBEH,
Demeurant à Brazzaville (République du Congo) Boulevard Denis Sassou-Nguesso, quartier Centre-ville, Hôtel GHS LA COUPOLE
Statuts enregistrés à la Recette des Impôts Pointe-Noire Centre folio 194/1 du 13 Octobre 2020 sous le n°5791
RCCM N° CG-BZV-01-2020-B50-00003.

Pour insertion,

Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE SOMBO.

RETRO 2020

Une année de violences en Centrafrique

L'année 2020 en République centrafricaine a été marquée par l'organisation de l'élection présidentielle qui a abouti à la réélection de Faustin Archange Touadéra, selon l'Agence nationale des élections (ANE), confirmés par la Cour constitutionnelle. Puis, la proclamation des résultats des élections législatives organisées le même jour.

De la préparation de ces scrutins à la proclamation des résultats, en passant par le retour au pays de certains leaders politiques comme Michel Djotodia, François Bozizé (rentré furtivement), l'invalidation de certaines candidatures, tant à l'élection présidentielle qu'aux législatives, l'année 2020 dans ce pays a été marquée par l'instabilité. Les rebelles multiplient des attaques un peu partout à travers le territoire. Avec comme objectif de marcher sur la capitale Bangui et renverser les institutions constitutionnelles.

Les Centrafricains ont voté pour élire leur Président et leurs représentants à l'Assemblée nationale, dans un contexte tendu. Si la situation était calme à Bangui la capitale, des troubles ont été signalés à l'intérieur du pays. Au moins 1,8 million d'électeurs étaient attendus aux urnes pour le scrutin présidentiel et législatif. Les bureaux de vote ont ouvert en ordre dispersé.

Les problèmes logistiques à Bangui ont été à l'origine de dysfonctionnements. Les forces de sécurité intérieure et la Mission des Nations unies pour la sécurité en Centrafrique (MINUSCA) ont assuré comment elles ont pu la sécuriser des votes. Contrairement à Bangui, les électeurs de certaines villes de l'intérieur n'ont pas pu exercer leur droit de vote. A l'exception de quelques villes comme Carnot, Berbérati à l'Ouest du pays, Sibut au centre ou Mbaiki au Sud, dans lesquelles la MINUSCA et les forces armées républicaines ont protégé les bureaux de vote. Ces élections se sont déroulées dans la peur.

Ils avaient attaqué, le jour du vote, la ville de Carnot, à l'Ouest du pays. Remontant la route de Boda, les colonnes rebelles avaient brûlé, sur leur passage, toutes les urnes et bulletins. Dans le Nord du pays, à Ndélé,

Faustin Archange Touadéra et François Bozizé

Michel Djotodia

Kaga Bandoro, Mbrès ou Bamingui, des sources ont signalé des violences, lors du transport du matériel de vote. Dans d'autres localités comme Bambari à l'Est du pays, des populations ont été intimidées. A l'extrême Nord-ouest, à Bouar, Bozoum, Bossangoa, des crépitements d'armes ont été entendus.

Retoqué par la Cour constitutionnelle, le dossier de François Bozizé se révèle une véritable pierre d'achoppement pour tout le processus. Il disait vouloir apporter son soutien à l'opposant Anicet Georges Dologuélé, mais a fini par dévoiler clairement ses accointances avec les rebelles, tout en appelant au boycott du vote. Ce qui corrobore la thèse du Gouvernement et des Nations unies qui le soupçonnent d'être à la tête des groupes armés, pour vouloir perpétrer un coup d'Etat. Le parquet de Bangui a lancé un mandat d'arrêt contre lui et ses complices. Alors que les incursions rebelles se poursuivent, le Premier ministre Firmin Grébada, en treillis militaire effectue la ronde du pays pour galvaniser les troupes centrafricaines appuyées par des mercenaires russes et des troupes rwandaises.

En 2020 le leader du groupe armée 3R Bidi Sidi Souleman *«Sidiki Abass»* a été ajouté à la liste des sanctionnés de l'Organisation des Nations unies. Sa milice a tué, torturé, violé et déplacé les populations civiles. L'homme semble fortement impliqué dans le trafic d'armes, dans des activités de taxations illégales et s'est engagé dans une guerre avec d'autres milices, à en croire le comité des sanctions. Ce chef rebelle, aurait lui-même, participé à des actes de torture.

Mardi 28 juillet 2020, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité, le renouvellement de l'embargo sur les armes qui a été instauré en Centrafrique en décembre 2013 après l'éclatement des hostilités. Un embargo renouvelé mais allégé. C'est la troisième fois consécutive que l'embargo sur les armes en Centrafrique venait d'être assoupli.

Déjà fragilisée par des conflits sanglants qui remontent à presque deux décennies, la Centrafrique n'a pas été épargnée de la pandémie de COVID-19. Après la détection des premiers cas de coronavirus, le ministre de l'Intérieur a annoncé la fermeture des bars et débits de boisson. Alors que le ministère de la Santé mettait en place, dès le 13 mars 2020 des mesures pour renforcer la prévention et l'hygiène dans les espaces publics.

Gaule D'AMBERT

GABON

Renforcement des mesures de lutte contre la COVID-19 par le Gouvernement

Le couvre-feu qui avait été allégé le 16 octobre dernier démarrera désormais à 20h pour être levé à 5h du matin au lieu de 22h à 5h du matin, à partir de lundi. Le port du masque reste obligatoire et les sanctions seront sévères contre toutes les personnes qui ne respecteront pas les mesures barrières. Le gouvernement gabonais a procédé à l'annonce de ces mesures le 23 janvier dernier au cours d'une conférence de presse.

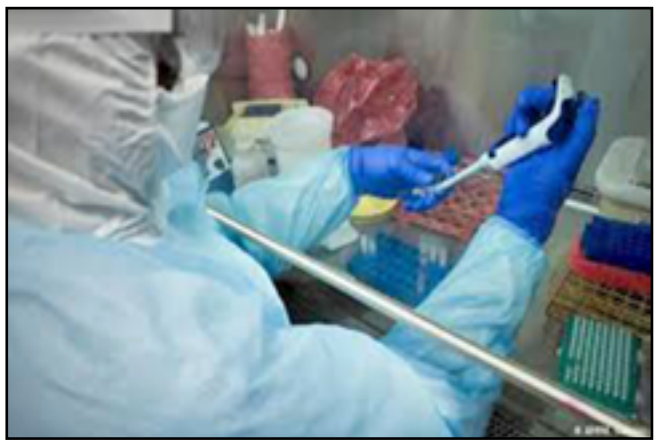

Une séance de recherche au laboratoire

Deux principaux facteurs ont obligé le Gouvernement à durcir sa stratégie de lutte contre la Covid-19. Le relâchement dans l'application des mesures barrières et l'apparition des variants anglais et sud-africain du virus. Lambert Noel Matha, ministre de l'Intérieur a évoqué la fourchette des principales sanctions prévues en cas de non-respect des mesures barrières. *«Le non port du masque sera sanctionné de 25 000 Francs à 200 000 francs CFA. S'agissant particulièrement des salles de fêtes, restaurants et hôtels, tout non-respect conduit à une amende qui se situera entre 5 et 10 millions de francs CFA.»*

Le nombre de nouveaux cas au Gabon ne cesse de croître depuis décembre. Vendredi dernier 158 cas ont été confirmés. 29 personnes étaient hospitalisées, une personne est décédée et 10 autres étaient en réanimation.

Le Premier ministre Rose Christiane Ossouka Raponda a menacé de durcir le dispositif de lutte. *«Si la tendance actuellement à la hausse des cas positifs se confirme, le gouvernement durcira en toute responsabilité les mesures restrictives.»*

Près de 10 000 personnes ont été contrôlées positives au Covid-19 dix mois après le premier cas déclaré dans ce pays. La majorité est guérie. 67 personnes sont malheureusement décédées.

Alain-Patrick MASSAMBA

OUGANDA

Fin de l'assignation à résidence de l'opposant Bobi Wine

La justice ougandaise a jugé *«illégale»* la détention de l'opposant Bobi Wine et ordonné la levée de sa restriction de déplacement. L'homme politique a vu son assignation à résidence levée lundi 25 janvier 2021. *«La restriction (de déplacement) continue et indéfinie du pétitionnaire dans sa maison est illégale et son droit à la liberté a été entravé. Ces restrictions étant considérées comme illégales, nous ordonnons qu'elles soient levées»*, a déclaré le juge Michael Elubu de la Division civile de la Haute cour de justice ougandaise.

Candidat à l'élection présidentielle du 14 janvier remportée par Yoweri Museveni qui rempilait pour la sixième fois, Bobi Wine était bloqué dans sa résidence au nord de la capitale Kampala. Celle-ci était encerclée par des forces de l'ordre armées. Le Gouvernement ougandais a justifié cette assignation à résidence par la nécessité d'assurer *«la protection»* de l'ex-chanteur et d'éviter les manifestations de l'opposition.

De son vrai nom Robert Kyagulanyi, Bobi Wine a défié le Président Museveni, réélu avec 58,6 des voix, selon les résultats officiels. L'opposant, qui a récolté environ 35% de suffrages, a rejeté cette victoire, dénonçant notamment des fraudes. Il devrait pouvoir retrouver sa liberté de mouvement. Le porte-parole de la police ougandaise a déclaré que les forces de l'ordre vont quitter les alentours de sa maison mais que la police continuera sa surveillance afin de s'assurer du respect de la loi, notamment des règles édictées pour éviter la propagation de la COVID-19.

BURUNDI

Plus de 43 000 réfugiés accèdent à l'énergie grâce à la Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, le 20 janvier 2021 à son siège d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, qu'entre 2018 et 2020, 43 296 personnes, vivant dans des camps de réfugiés au Burundi, ont reçu son soutien qui leur a permis d'améliorer leurs conditions et cadre de vie et de développer des activités génératrices de revenus.

Les réfugiés burundais...

Grâce au Projet d'appui à la fourniture d'énergie pour la cuisson et la restauration de l'environnement dans les camps de réfugiés, ces personnes ont désormais accès à une source d'énergie alternative pour faire la cuisine.

Financé par un don de la Facilité d'appui à la transition de 1,3 million de dollars, le projet a permis également de fournir de l'énergie aux populations d'accueil, y compris les rapatriés burundais, vivant autour des camps de réfugiés, dans des régions sujettes à la pauvreté et à la dégradation de l'environnement.

... dans leur camp

Avec la participation active de plusieurs groupes de réfugiés, une unité de production de briquettes a été construite dans le camp de Nyankanda. Elle comprend un hangar dédié à la production ainsi qu'un bâtiment abritant des batteries solaires et le reste des équipements électriques utilisés pour la fourniture d'énergie à l'usine. Selon le rapport d'achèvement du projet, la machine de production de briquettes produit 350 kg/h et une partie des réfugiés utilisent déjà les briquettes produites comme combustible de cuisson. Un champ solaire contenant 46 grands panneaux (300 W par panneau pour un total de 13,8 KW) a été installé et fournit de l'énergie à l'unité ainsi qu'aux autres installations communales du camp.

En 2018, le projet a reboisé une large superficie avec 28 320 arbres de différentes espèces à l'intérieur et autour des camps. L'année suivante, ces mêmes variétés d'arbres ont été plantées sur 250 hectares. Au total, l'agence d'exécution du projet aura planté 325 hectares, bien au-delà de l'objectif de 100 hectares. De plus, 62 hectares d'arbres ont été répertoriés et classés en zone naturelle protégée. L'objectif est de minimiser l'impact environnemental de la déforestation et les effets du changement climatique. Afin de promouvoir les énergies alternatives, des actions ont été menées pendant la durée de ce projet. Des équipements solaires ont ainsi été installés dans les camps de réfugiés, notamment des lampes solaires domestiques.

Au total, 270 lampadaires solaires sont opérationnels dans tous les camps et une pompe à eau solaire à Kinama. 2 500 lampes solaires individuelles ont été distribuées aux élèves du secondaire dans les camps. Cela a créé des avantages éducatifs notables.

Une microcentrale d'énergie solaire a été construite à Nyankanda pour éclairer les bureaux administratifs, la bibliothèque, le centre communautaire, le centre de santé, les bâtiments scolaires, les hangars de logement et le hangar de distribution.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNIVERSAIRE

1971-2021: 50e anniversaire de la fondation de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï

Un arbre a pris racine est devenu florissant. L'évènement sera célébré le dimanche 27 juin 2021, en différé de la fête patronale. A cet effet, le comité d'organisation du jubilé d'or mis en place par l'abbé Alexis Tobangui curé de la paroisse, s'attèle à mettre les bouchées doubles pour la réussite de cet événement. En dépit de la crise sanitaire à Coronavirus qui sévit dans notre pays, un programme détaillé des festivités sera mis en place dans les prochains jours.

VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES CHINOIS DANS CINQ PAYS AFRICAINS

Des résultats fructueux et une confiance renouvelée

Le conseiller d'Etat et ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a achevé récemment sa visite dans cinq pays africains, à savoir: le Nigeria, la République Démocratique du Congo (RDC), le Botswana, la Tanzanie et les Seychelles. Réalisée en dépit de la pandémie de COVID-19, la tournée a particulièrement montré la grande importance que la Chine attache au maintien de sa profonde amitié avec l'Afrique.

Le message a été le suivant: la Chine et l'Afrique n'arrêteront jamais leurs efforts conjoints pour consolider leurs liens solides et faire avancer leur coopération dans des domaines clés pour la reprise économique, même si la pandémie ne montre toujours aucun signe de ralentissement et a plongé le monde dans une profonde inquiétude.

Les ministres chinois des Affaires étrangères ont continuellement choisi l'Afrique pour effectuer leur première visite à l'étranger chaque année depuis 1991. M. Wang a déclaré que cette tradition vieille de plusieurs décennies n'avait jamais changé, quelles que soient les circonstances, et ne devrait jamais s'arrêter.

Pendant sa tournée, M. Wang a souligné l'aspiration commune de la Chine et de l'Afrique à approfondir leur coopération sur plusieurs fronts. Soulignant que les ingénieurs, techniciens et personnels médicaux chinois avaient contribué au développement socio-économique de l'Afrique, M. Wang a déclaré que les efforts du peuple chinois à cet égard ne devraient pas tomber dans de fausses accusations.

M. Wang a affirmé que la Chine croyait toujours que l'Afrique était une grande scène pour la coopération internationale, au lieu d'une arène de jeu entre les grands pays. La communauté internationale a une responsabilité partagée de soutenir le développement de l'Afrique; tous les pays devraient coopérer avec l'Afrique sur le principe du respect de sa souveraineté, et de l'écoute des voix de l'Afrique, a-t-il ajouté.

Les experts ont estimé que la visite opportune de Wang Yi avait donné des résultats fructueux et consoliderait les liens entre la Chine et ses partenaires africains.

Des résultats fructueux

La coopération en matière d'interconnexion des infrastructures est l'un des principaux résultats de la visite de M. Wang. Plus tôt cette semaine, la RDC et le Botswana ont tous signé un protocole d'accord avec la Chine pour faire avancer conjointement la construction de l'initiative la Ceinture et la Route (ICR). A ce jour, 46 pays africains ont signé de tels accords de coopération avec la Chine, démontrant la nécessité des pays africains d'améliorer leurs infrastructures avec la participation de la Chine.

Le Président Muhammadu Buhari du Nigeria, la plus grande économie africaine, a déclaré lors de sa rencontre avec M. Wang que l'énorme soutien de la Chine avait aidé son pays à améliorer efficacement ses infrastructures sous-développées et avait joué un rôle clé dans le développement durable du pays.

Ces dernières années, des projets de transport construits par la Chine au Nigeria, tels que le système de transport ferroviaire léger d'Abuja et la ligne de chemin de fer Abuja-Kaduna ont facilité la mobilité des personnes et créé des emplois pour les habitants.

Les deux pays sont également convenus de mettre en place un comité intergouvernemental pour mieux coordonner leur coopération dans différents domaines. Ils ont convenu d'étendre leur coopération dans des domaines tels que l'industrialisation, l'économie numérique et verte, ainsi que la coopération militaire et sécuritaire.

Au cours de sa visite, M. Wang a assuré que la Chine allait également travailler avec l'Afrique pour contrôler la pandémie de COVID-19. En RDC et au Botswana, les présidents des deux pays ont remercié la Chine pour son soutien dans la lutte contre le COVID-19.

M. Wang a déclaré que son pays travaillerait avec la RDC dans le secteur de la santé et s'est également engagé à coopérer dans d'autres domaines, y compris l'agriculture, l'énergie propre, l'éducation, les installations électriques, l'industrie numérique et les échanges entre peuples.

Parallèlement, le Botswana s'est déclaré favorable à davantage d'investissements chinois et attend avec impatience une coopération dans des domaines tels que les parcs industriels, l'économie numérique, l'innovation scientifique et technologique, l'agriculture et le tourisme.

Lors d'un entretien avec M. Wang, Lemogang Kwape, ministre botswanais des Affaires internationales et de la coopération, a indiqué que la forte reprise économique de la Chine apportait des opportunités au développement économique du Botswana.

Lors de son séjour en Tanzanie vendredi, M. Wang a rappelé la visite du président chinois Xi Jinping dans le pays en 2013. *«C'est au cours de cette visite que le président Xi a présenté pour la première fois les conceptions de sincérité, de résultats réels, d'affinité et de bonne foi, et l'approche positive de la justice et des intérêts, maintenant devenues le principe directeur de la politique africaine de la Chine»*, a dit M. Wang.

Confiance dans la coopération

Humphrey Moshi, professeur d'économie à l'université d'Etat de Dar es Salaam en Tanzanie, a déclaré que la visite de M. Wang était opportune et intervenait après que la Chine et l'Afrique ont célébré le 20e anniversaire du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) en 2020.

Francis Semwaza, un analyste des affaires sociales basé à Dar es Salaam, la capitale commerciale de la Tanzanie, a déclaré que cette visite renforcerait l'amitié historique entre les deux pays amis.

Frank Youngman, le vice-chancelier adjoint de l'Université Open du Botswana, a indiqué que le besoin de soutien de la Chine pour le développement des infrastructures africaines se maintiendrait et que les pays continueraient de découvrir comment bénéficier davantage de l'initiative la Ceinture et la Route ainsi que du FCSA.

Depuis le début de la pandémie, la Chine a fourni son assistance aux pays africains, envoyé des équipes d'experts et facilité l'approvisionnement de l'Afrique en fournitures médicales chinoises. En décembre, avec l'aide de la Chine, la construction du siège du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies a commencé plus tôt que prévu. Et la Chine a également promis qu'une fois le développement et le déploiement du vaccin contre le COVID-19 achevés en Chine, les pays africains figureraient parmi les premiers à en bénéficier.

De fait, cette aide a été mutuelle entre la Chine et les pays africains. De nombreux pays africains ont fait don de matériel médical à la Chine quand la Chine enregistrait une augmentation des cas au cours des premiers mois de 2020.

Moukila Ngalipe Tessia Harmanie, une chanteuse congolaise, a composé une chanson, en collaboration avec un groupe de tambours local, pour raconter une histoire de solidarité des deux pays face à la pandémie.

«Nous avons reçu de sa part des médicaments pour nous aider à lutter contre le virus. Que pouvions-nous faire, nous musiciens, pour l'en remercier ? On a fait cette chanson. Travaillons main dans la main pour vaincre le virus», a expliqué Zoubakela Destin, le leader du groupe congolais.

Source: Xinhua

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

INSERTION LEGALE
N° 111/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr/Dpt	REQUERANTS
01	N° 3194 du 08/02/14	Section -, bloc -, Plle -, Sup.19312, 73 m2	Village Kindamba	Pool	MOUKOLO Jean Baptiste
02	N° 5820 du 29/07/20	Section B2, bloc 122, Plle 9 , Sup.368, 63 m2	44, Rue Diéssé (Qtier Diata)	Makélékélé	NGOUMBA KOUKEBESSENET Cyr Yvon
03	N° 5756 du 21/10/20	Section F, bloc 26, Plle 2, Sup.388, 37 m2	72, Rue Matouta Jean (ex Rue Jolly)	Bacongo	Enfants MAGNOUNGOU : - MAGNOUNGOU N'AATY Olivier ; - MAGNOUNGOU Christian Loïc. – MAGNOUNGOU DHELLO Thomas ; - MAGNOUNGOU Henoc Levy
04	N° 5753 du 21/10/20	Section A2, bloc 51, Plle 8, Sup 342, 38 m2	08, Rue Mpika (Qtier Météo)	Makélékélé	BABAKISSA Prim Ephrem
05	N° 5778 du 30/10/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.474, 00 m2	07, Rue Mayetela Lucien	Pool	BOUANGA KALOU Gaël Cyrille
06	N° 5742 du 14/10/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.2800, 00 m2	Quartier 710 Kiélé Ténard	Mfilou	SIANGANY WAWONDO Rosine Valérie
07	N° 5690 du 23/09/20	Section BJ, bloc 6, Plle 1 bis (ex 1), Sup.498, 03 m2	02, Rue Nganga Malonga- Ndi (Qtier Maison Blanche Ngoko)	Madibou	SIASSIA BANZOUZI née NDOUNGOU Virginie Marie Jocelyne
08	N° 5406 du 20/02/20	Section E, bloc 45, Plle 11, Sup.269,95 m2	97, Rue Lascony	Bacongo	KAFOUAKO COLLINETH Sandarelie Mezene
09	N° 5818 du 23/11/20	Section F, bloc 37, Plle 1, Sup.476, 66 m2	86, Rue Nkéoua Joseph (ex Rue Ampère)	Bacongo	BANTSINA Vivien Dimitri et BANTSINA née NOMBO Gracia Sandra Dominique
10	N° 5673 du 14/09/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.528, 28 m2	Rue non dénommée (Q. Kibina)	Madibou	FOUKISSA Martheka Giannalisa
11	N°5823 du 24/11/20	Section AB, bloc 30 (ex 2), Plle 79 , Sup.430, 58 m2	Mafouta	Madibou	KOUTSOTSANA Alfred
12	N° 5831 du 30/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.2959, 77 m2	Village Loukanga 1	Pool	Société ''CONC' ANSA ''SARL U
13	N° 5337 du 27/12/19	Section BD, bloc 180, Plle 8, Sup.422, 82 m2	05 Rue Allebou	Djiri	NGOUALA Germaine Nadyne
14	N° 5842 du 03/12/20	Section A2, bloc 53, Plle 13,(ex 18) Sup.262, 34 m2	18, Rue Loua	Makélékélé	MABANZA BAKEKOLO Arsène Seraphin
15	N° 5832 du 30/11/20	Section G, bloc 116, Plle 7 (ex 25), Sup.360, 83 m2	25, Rue Mbama	Bacongo	Société Immobilière de Bacongo
16	N° 5749 du 19/10/20	Section AP2, bloc 25, Plle 6, Sup.259, 33 m2	201, Rue Ngambimi (Qtier Ngambio)	Mfilou	MOUEME- MFOUTOU Juliette Fleur
17	N° 22320 du 19/10/20	Section AT, bloc 12(ex 85), Plle 1 (ex 53,54,55), Sup.994,73 m2	Quartier Ngambio	Moungali	KAYA GANDZIAMI Gégoire
18	N° 5836 du 30/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup. 800, 00 m2	Quartier 11 Ntsangamani (Km 17)	Madibou	KASSATH DEVIANNEY Christian Luc
19	N° 5592 du 10/08/20	Section A2, bloc 94, Plle 1, Sup.237, 76 m2	37, Rue Boumoungou (Qtier Météo)	Makélékélé	MANANGOU Béatrice
20	N° 5808 du 18/11/20	Section AN2, bloc 178, Plle 3 bis, Sup 189, 04 m2	15, Rue Wayako	Mfilou	BIYENGO NZOUTSI Bienvenue Diane
21	N° 5838 du 1er /12/20	Section AJ, bloc 157 , Plle 8, Sup., 433, 90m2	05, Rue Moutarou (Qtier Kinsoundi)	Makélékélé	NGANGA Simone Emma Petronille
22	N° 5809 du 18/11/20	Section AV, bloc 134, Plle 2, Sup.415, 13 m2	Rue Massamba Louis (Qtier Wayako)	Madibou	NSINSANI Bonté Prodige Alex
23	N° 5810 du 18/11/20	Section AS2, bloc 82, Plle 5, Sup.396, 09 m2	Rue Odette B.(Qtier Moussosso Mayanga)	Madibou	NDALA Felidani Elduce Nidarel
24	N° 5807 du 18/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.485, 00 m2	19, Rue Jeanne Marcelle (Qtier Kibina)	Madibou	MBEMBA MOUANGA Jean Sylvian
25	N° 22237 du 06/10/20	Section B2, bloc 146, Plle 5, Sup.437, 00 m2	47, avenue du 05 février	Makélékélé	Enfants DONIAMA MOUKOKO : -DONIAMA MOUKOKO Nissi Marissa ; - DONIAMA MOUKOKO Jadah Marina ; -DONIAMA MOUKOKO Jean d'Arc Rohi
26	N° 5365 du 10/02/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.45099, 50 m2	Village Moutampa II	Pool	KWAMA MATITI Roger et KOUAMA Victor Bienvenu
27	N° 5777 du 30/10/20	Section F, bloc 93, Plle 9 bis (ex 5), Sup.212, 50 m2	92, Rue Alexandry	Bacongo	VOULA Abednego
28	N° 5688 du 23/09/20	Section AV, bloc 24, Plle 1, Sup.878, 76 m2	Rue Nkodia Médard (Qtier Mayanga)	Madibou	TOULOULOU Diane Mélaine
29	N° 5551du 03/07/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.450,00 m2	Loukanga 2 (Village)	Pool	BACHIROU née MAMFOUANA Carine Paule Aurélie
30	N° 5677 du 15/09/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.25464, 83 m2	Village Matetsama	Pool	BANDZOUZI née BAMONABO MOUANGA Jeannette
31	N° 5828 du 26/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.2005, 88 m2	Village Nganga Lingolo (Kélé- Kélé)	Pool	MOKONO NDALA TODRICK David Grâce
32	N° 5736 du 13/10/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1000, 00 m2	Kombé	Madibou	AIRTEL CONGO SA.
33	N° 4270 du 13/04/18	Section -, bloc -, Plle 20, Sup 625, 00 m2	Quartier Kibina	Madibou	BIDOUNGA Charlemagne Théodore
34	N° 5898 du 24/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.39.000, 00 m2	Mindouli	Pool	Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Cluny
35	N° 5513 du 12/06/20	Section BJ, bloc 109, Plle 11, Sup.395, 97 m2	Rue Moukolo Prosper (Qtier Mbouono)	Madibou	FRANZ SEHOLO Dan- Aser
36	N° 5826 du 24/11/20	Section -, bloc - , Plle -, Sup.251, 36 m2	14, Rue Jacques Matsiona (Qtier Kombé)	Madibou	LOUHOHO Eriel Ceres Michael
37	N° 5569 du 10/07/20	Section B2, bloc 11, Plle 7, Sup.376, 94 m2	15 , Avenue Mpiaka (Qtier Diata)	Makélékélé	MIOSSO Gaspard
38	N° 5899 du 24/12/20	Section AL, bloc 115, Plle 4, Sup 182, 02 m2	96, Rue Kouilou (Qtier Moutabala)	Mfilou	TSOUARI NIAKI Alida Miss Irène
39	N° 5712 du 30/09/20	Section AT2, bloc 125, Plle 3, Sup 290, 57 m2	14, Rue Malonga	Mfilou	ODOUN Barthélémy
40	N° 22415 du 10/11/20	Section B2, bloc 164, Plle 18, Sup 364, 10 m2	62, Rue Marie Bella	Makélékélé	NIAMA Michel
41	N° 5913 du 31/12/20	Section F, bloc 56, Plle 16, Sup 178, 75 m2	94, Rue Matounta Jean (ex Rue Jolly)	Bacongo	MIAKASSISSA Auguste
42	N° 5289 du 06/12/20	Section C2, bloc 17 (ex 15), Plle 1(ex 1 bis), Sup 284, 04 m2	114 bis, Rue Ball	Bacongo	NKOUIKANI Barthélémy

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Brigitte OKOLA, Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 25 janvier 2021

CLÔTURE DE LA 51e SEMAINE DE PRIÈRE UNIVERSELLE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Le Conseil œcuménique encourage le Gouvernement à accorder la priorité aux personnes qui vivent dans la précarité

Pendant une semaine, les fidèles chrétiens des Eglises catholique, salutiste, protestante, évangélique luthérienne et orthodoxe, membres du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, regroupés dans 34 secteurs que comptent la ville de Brazzaville et sa périphérie ont célébré des cultes en communs du 18 au 22 janvier 2021 pour prier pour la paix au Congo et pour l'éradication de la pandémie à Coronavirus dans le pays.

L'un des cultes œcuméniques à Saint Jean-Baptiste de Talangaï

En raison du contexte particulier créé par la crise sanitaire de la COVID-19 et en respectant les mesures barrières édictées par les pouvoirs publics, notamment la distanciation sociale, le port obligatoire du masque, l'interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes; le culte de clôture de la 51e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens a été célébré en format réduit le samedi 23 janvier 2021 en la Basilique Sainte Anne de Potopoto. Cette année, la Semaine de prière a eu pour thème: *«Demeurez dans mon amour et vous porterez du fruit en abondance»* (Jn 15, 1-17).

A l'issue de ce culte présidé par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo a livré un message de paix au peuple de Dieu et aux hommes de bonne volonté. *«La Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens qui coïncide avec la clôture de l'année jubilaire et le 51e anniversaire du Conseil œcuménique congolais marque, de façon éloquente, notre élan de solidarité, d'unité et de fidélité dans le Seigneur Jésus-Christ. Demeurez dans son amour fait grandir le désir de rechercher l'unité et la réconciliation avec les autres et nous ouvre à ceux et celles qui sont différents de nous: un fruit qui nous est donné pour guérir les divisions qui sont en nous, entre nous dans le monde»*, a dit Mgr Anatole Milandou.

Il a rappelé les actions du Conseil œcuménique dans la lutte contre la COVID-19. *«La crise sanitaire marquée par le Coronavirus, une pandémie mortifère qui fait de nombreuses victimes à travers le monde, constitue une grave menace pour notre pays. C'est ainsi que pour accompagner les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le Coronavirus, un culte de riposte spirituelle de grande envergure avait été organisé par les confessions religieuses du Congo le 14 mai 2020 au Palais des congrès, en présence du Premier ministre et de quelques membres du Gouvernement. Pour faire feu de tout bois afin de lutter contre cet ennemi invisible qui ne cesse de faire des victimes, les confessions religieuses du Congo ont procédé le 26 mai 2020, à l'abondement au Fonds national de solidarité, en réponse à l'appel du chef de l'Etat»*, a-t-il indiqué.

Le président en exercice du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo a rappelé aux fidèles que l'éloignement physique ne signifie pas l'isolement spirituel. Les organisations œcuméniques mondiales exhortent les Eglises du monde entier à recevoir leur rôle dans la société en prenant soin des pauvres, des malades, des marginaux et des personnes âgées qui sont les plus exposés aux risques liés à la COVID-19. *«Le caractère particulier de cette Semaine œcuménique est imposé par la pandémie à Coronavirus qui nous exige un comportement particulier. La nouvelle pandémie à Coronavirus a atteint toutes les régions de notre planète. La peur et la panique, la douleur et la souffrance, le doute et la désinformation sont présents, tant en ce qui concerne le virus que sur notre réponse en tant que chrétiens. Le contexte de la crise sanitaire que le monde traverse ne doit pas nous faire perdre confiance en Dieu, car Dieu est au contrôle de tout dans le monde. Et, de toute la force de la foi, il nous paraît légitime de reconnaître que Dieu est notre stabilité dans un monde extrêmement mouvant»*, a fait savoir Mgr Anatole Milandou.

Avant de préciser qu'au milieu de cette grave crise sanitaire, des prières ont été élevées vers le Seigneur pour les dirigeants et le Gouvernement de notre pays, en les encourageant à accorder la priorité à ceux qui vivent dans la précarité, aux personnes marginalisées et aux réfugiés qui vivent au milieu de nous.

Mgr Anatole Milandou a porté un regard rétrospectif sur l'actualité nationale, tenant compte du sens profond du thème de cette Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. *«Le thème de cette année nous exhorte à compatir avec les populations de la partie Nord du pays touchée par les inondations dans la zone de Makotipoko, qui ont laissé bon nombre de familles sans abri et sans moyen de subsistance. Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo exprime sa profonde compassion à l'endroit des victimes de ces inondations et invite à un élan de solidarité de la communauté congolaise et internationale»*. Il a aussi interpellé la conscience du peuple congolais sur les échéances présidentielles de mars prochain. *«A l'orée des échéances électorales dans notre pays, le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo invite les instances politiques, administratives, militaires et tous les chrétiens, aux élections présidentielles apaisées et ceci, dans le but de préserver le climat, de cohésion nationale, de fraternité et d'unité acquis au prix de plusieurs efforts»*.

A signaler que la clôture de cette 51e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens s'est déroulée en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président en exercice du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo (COECC); du pasteur Juste Gonard Alain Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo et premier vice-président du COECC; du colonel Eugène Bamanabio, chef de territoire de l'Armée du Salut au Congo et deuxième vice-président du COECC; du pasteur Albert Koutia, président de l'Eglise évangélique luthérienne du Congo et troisième vice-président du COECC et du père Maxime, représentant l'Eglise orthodoxe.

Pascal BIOZI KIMINOU

DIOCESE DE NKAYI

Dernier hommage rendu à l'abbé Alphonse Rufin Simplice Mbani

La paroisse Notre-Dame de Lourdes de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, (diocèse de Nkayi) a abrité la cérémonie des funérailles du défunt abbé Alphonse Rufin Simplice Mbani, ancien curé bâtisseur de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Bambama (département de La Lékoumou).

Abbé A. Rufin Simplice Mbani

En effet, décédé le 11 décembre 2020 à quelques encablures du village Loungou dans le district de Bambama, des suites d'un accident de tracteur, la dépouille mortelle de l'abbé Rufin, après avoir passé sept jours à la morgue municipale de Nkayi, a regagné le département de la Lékoumou le vendredi 18 décembre 2020, escortée par une foule immense venue l'accueillir à 5 Km de Sibiti. C'est finalement à 21h 00 que la veillée mortuaire du curé bâtisseur de Bambama a commencé; animée par la chorale Kintuadi du doyenné de La Lékoumou, accompagnée des abbés Arnaud Ngamille (curé de Mbinda dans le diocèse de Dolisie) et l'abbé Clotaire Maniongui (vicaire de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Sibiti).

La messe de requiem, célébrée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, et concélébrée par les prêtres du diocèse et ceux venus d'ailleurs, a débuté à 10h 00.

Quatre moments essentiels ont caractérisé cette messe des funérailles: la lecture du curriculum vitae de l'abbé Rufin Mbani par l'abbé Pierre Mpandzou, vicaire général de Nkayi; l'oraison funèbre prononcée par l'abbé Pierre Akabandziami, doyen des prêtres du diocèse de Nkayi, la lecture des messages des hommages par l'abbé Ghislain Ngamouna et M. Louis Charles (neveu du défunt abbé Rufin Mbani), et la cérémonie du dernier adieu (absoute) par l'abbé Fidèle Nsatou-Bazolo, prêtre du diocèse de Dolisie.

Dans son homélie, Mgr Daniel Mizonzo a affirmé: *«L'Évangile que nous venons d'écouter peut s'appliquer parfaitement au décès de l'abbé Alphonse Rufin Simplice Mbani que nous pleurons depuis presque 10 jours. Ce n'est qu'un rappel: il était un serviteur de Dieu, un serviteur de l'Église, un serviteur des hommes et des femmes qui est décédé en plein travail de recherche du sable pour les travaux de l'église Notre-Dame des Victoires de Bambama dans le département de la Lékoumou. Il a donc rencontré Jésus par sa mort. Les circonstances de sa mort par accident à bord d'un tracteur sont tragiques, inattendues. L'impasse, l'impuissance de ces jeunes qui l'accompagnaient de pouvoir le secourir, le sauver étaient dramatiques; ils étaient dépassés, ils ont vu leur grand-frère mourir, totalement impuissants devant l'abbé gémissant, mourant et même l'un d'eux est tombé en syncope. Ses dernières paroles étaient: mon fils, je vais mourir mais restez en paix et que Dieu vous bénisse.»*

L'abbé Alphonse Rufin Simplice Mbani a totalisé 17 ans de vie sacerdotale et laisse derrière lui la multitude d'enfants orphelins qu'il soutenait à travers le pays.

Abbé Daslin NGOUBILI
Chancelier du diocèse de Nkayi

ECONOMATS DIOCÉSAINS

Session de formation des économes et des chargés du développement

Après la session de formation des Commissions épiscopales sur l'autonomisation en vue de faire le diagnostic et bien rédiger les projets, tenue en décembre de l'année dernière, le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) multiplie les rencontres pour que les différentes structures de l'Eglise se mettent en ordre de bataille pour lutter contre la pauvreté en autofinançant leurs projets de développement au service de la communauté. Les économes et les chargés du développement des diocèses du Congo se sont donnés rendez-vous à Brazzaville, du 18 au 21 janvier 2021 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) pour réfléchir sur le comment rédiger un projet qui soit rentable et bénéfique pour l'Eglise.

Les formateurs et les participants entourant Mgr Victor Abagna Mossa

Au début, l'abbé Brice Armand Ibombo a présenté les objectifs et donné la quintessence de cette session. Depuis mars 2020, le secrétariat de la CEC a initié des demandes et obtenu un appui financier auprès de la Conférence épiscopale des Etats Unis, département *«Fonds pastoral de solidarité pour l'Eglise d'Afrique»* pour organiser des sessions de formation axées sur l'autodiagnostic des commissions épiscopales, les aumôneries, les séminaires et les moyens de communication pour une étude stratégique d'autonomisation financière de la CEC.

«En effet, la crise économique et financière que traverse notre pays nous fait réfléchir et a attiré l'attention de la Conférence épiscopale du Congo sur la diminution des aides provenant de l'extérieur. Un message est donc donné à tous, celui d'inviter les économes et les chargés du développement de nos diocèses à penser à l'autofinancement ou à la prise en charge de notre Eglise. Cette année, l'Eglise du Congo célèbre les 138 ans de son évangélisation. C'est l'âge de la maturité spirituelle et évangélisatrice, mais du point de vue économique, nous sommes tous à l'état primaire, vivant toujours de la main tendue avec des projets, des subsides et des demandes d'aides tant à l'extérieur qu'à l'intérieur», a souligné l'abbé Brice Armand Ibombo.

A l'ouverture des travaux, Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando, vice-président de la CEC, a indiqué que les diocèses du Congo éprouvent d'énormes difficultés pour leur développement. *«La diminution des finances dans l'Eglise est réelle et il faut en prendre conscience. Les projets de développement doivent être bien ficelés. Il faudrait les limiter pour que l'Eglise du Congo renonce à l'aide de l'Œuvre pontificale de Rome, renoncer au subside ordinaire fourni à chaque circonscription ecclésiastique. Ces inquiétudes, ces questionnements doivent assurément partir du corps économe, responsable du développement diocésain. Pouvons-nous, nous passer de l'aide des Eglises sœurs d'Europe et du Canada? Ne devons-nous pas aider nos paroisses à se réveiller et à vivre autrement? Les prêtres ne doivent-ils pas changer de comportement et la manière de vivre? Les mentalités des jeunes qui sont dans les séminaires ne doivent-ils pas recevoir une autre formation afin que les économes et les chargés de développement nous aident à prendre des décisions vitales et courageuses pour des lendemains meilleurs de notre Eglise locale du Congo? Travaillons et gagnons notre pain à la sueur de notre front afin d'aider les plus démunis de notre Eglise et de notre société. Nous devrions ainsi aider notre société à ne pas attendre tout du politique enrichi, mais à travailler avec fierté, usant de son intelligence, de sa volonté et de son amour»*, a indiqué Mgr Victor Abagna Mossa.

Après la présentation du chronogramme de la session par MM. Brice Anicet Maléla et Raoul Sika, experts de la CEC, la gestion des biens communs dans l'Eglise a été la communication inaugurale présentée par l'abbé Lambert Kionga, secrétaire général et économe de la CEC. *«L'Eglise a le droit de disposer, d'acquérir et d'administrer les biens, mais cela doit tenir compte des lois établies par les pouvoirs publics. Les offrandes offertes par les fidèles laïcs du Christ ne doivent pas être utilisées à des fins personnelles, mais au bénéfice de la communauté. Il faut savoir respecter l'intention du donateur et les biens ne doivent pas être détournés. Un gestionnaire des biens ou un économe doit faire le suivi évaluation à mi-parcours des projets déjà élaborés. La gestion des biens commun répond à un certain nombre d'exigence, de lois et de règles»*, a-t-il réaffirmé.

Des communications diverses ont été développées par les experts sur les méthodes SWOT (opportunités, forces, faiblesses et menaces) et SMART (faire la main tendue vers l'extérieur) pour des connaissances plus approfondies en faveur des participants.

Au terme de leurs travaux, les participants ont fait plusieurs recommandations aux évêques du Congo, pour que les conclusions issues de cette session soient prises en compte.

Pascal BIOZI KIMINOU

PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY DE MOULÉKÉ

Mgr Louis Portella Mbuyu a célébré la messe du 60e anniversaire

Fondée le 15 mai 1960 par le révérend père Jean Marie Grivaz, prêtre-religieux spiritain, la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a commémoré en différé le 60e anniversaire de sa fondation, le dimanche 27 décembre 2020, en la fête de la Sainte Famille. C'était au cours d'une messe présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, et concélébrée par de nombreux prêtres dont les abbés Donatien Bizaboulou, ancien curé de cette paroisse et actuel vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé; Maurice Guénolé Mizère, curé de la paroisse festive, etc. Au cours de cette messe, 8 couples ont reçu le sacrement du mariage religieux et le couple Mbakidi, premier couple ayant fait son mariage religieux dans cette paroisse en 1960, a reçu une distinction honorifique.

Mgr Louis Portella Mbuyu et l'abbé Maurice Guénolé Mizère

Rehaussée de la présence de la Première dame, Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du Président de la République, la messe a connu aussi la participation de plusieurs autorités civiles et militaires dont l'honorable Romy Oyo, député de la circonscription, M. Adolphe Mbou-Maba, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire.

L'évêque émérite de Kinkala entouré des concélébrants

Mme Antoinette Sassou Nguesso, pendant la messe

Les chrétiens vêtus pour la majorité du pagne du 60e anniversaire frappé de l'effigie de l'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, sont venus nombreux participer à cette messe mémorable ayant pour coryphée, Vincent Malonga et animée par des groupes paroissiaux spécialisés dans l'animation liturgique: la chorale Saint Jean Marie Vianney composée de 4 chorales fusionnées, la Schola populaire et le chœur Les amis du Grégorien.

M. Zéphirin Sah, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a, au nom de la communauté paroissiale, souhaité la bienvenue à tous les invités et à tous les participants à la messe.

Mme Adelphine Imboula née Dzakéné, secrétaire générale adjointe du Conseil pastoral paroissial de Mouléké, a lu l'historique de la paroisse en fête.

C'est à notre collègue Aybienevie N'kouka-Koudissa, journaliste de La Semaine Africaine et présidente de la Commission paroissiale de liturgie qu'a échu le privilège de prononcer la 1ère lecture, tandis que Raymond Distel Sebel Keita a fait la 2e lecture. L'évangile a été proclamé par l'abbé Boris Kiessolo, fils de la paroisse, vicaire de la paroisse Sainte Madre Teresa de Calcutta de Ngamakosso.

Dans son homélie, Mgr Louis Portella Mbuyu a exhorté le peuple de Dieu à faire bon usage du patrimoine reçu de leurs parents respectifs, patrimoine irremplaçable, que Marie et Joseph avaient transmis à leur fils Jésus, afin que nos familles deviennent et demeurent de veritables socles de la vie chrétienne.

Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite du mariage religieux. Les huit couples à l'honneur: Frédéric Mbemba et Berthe Mouanga; André Mina et Thérèse Ngassesse; Martin Tsiba et Marie Julienne Mpassi; Gilbert Nkoussou et Joséphine Tousseho; Alexis Mampouya et Véronique Mawangou-Nsikou; César Ngaloundana et Marie Kiwanga-Massala; Georges Koubatissa et Georgine Ngampika; Denis Loubayi et Célestine Loufouatsoni, se sont acceptés mutuellement comme époux et épouse et ont promis de s'aimer tout au long de leur vie. Ensuite, le curé a décoré le couple Mbakidi, premier couple à se marier religieusement dans cette paroisse, en leur décernant un diplôme d'honneur pour leur fidélité au Christ.

Une vue des participants à la messe

Pendant l'action de grâces, la Première dame a remis un présent à chaque couple venant de recevoir fraîchement le sacrement du mariage religieux.

Dans son intervention, le curé a remercié Mgr Louis Portella Mbuyu d'avoir présidé cette eucharistie, tous ses confrères prêtres ayant concélébré la messe, tout le peuple de Dieu, et toutes les autorités de divers rangs ayant participé à la messe, notamment Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du Chef de l'Etat: *«Nous entendons souvent que Maman est allée prier à Sainte-Anne, à la Cathédrale Sacré-Cœur, elle n'est jamais venue chez nous à Mouléké. Mais aujourd'hui, elle est là pour la première fois au milieu de nous. Nous serions sur un Plateau de Télévision, nous dirions, elle est là, en direct.»* a déclaré l'abbé Maurice Guénolé Mizère, avant de souhaiter à la première dame et à son époux, les vœux les meilleurs de bonne santé, de prospérité et de bonheur.

Intervenant en dernier, l'évêque émérite de Kinkala a exhorté le peuple de Dieu à la persévérance et à l'assiduité à l'enseignement donné par la bible afin de transmettre aux générations futures le fondement de la vie chrétienne.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Une histoire féconde

Les fils précurseurs de la paroisse dans le sacerdoce ont été: père Michel Samba (1975), abbé Paulin Poucouta Yoba (1978), abbé Jean Pierre Zatuli Ikwa (1985), abbé Jean Bantsimba-Malonga (1987), abbé Jean Marie Kapata Kaloumbi (1988). Cette paroisse a donné à l'Eglise 49 prêtres, 4 religieux et 18 religieuses. Mgr Michel Bernard bénit le presbytère le 19 mars 1962 et l'abbé Emile Biayenda fut affecté comme premier curé de cette nouvelle paroisse. En 60 ans d'existence, la paroisse laisse révéler un tableau de 13 curés, dont 3 administrateurs paroissiaux: abbé Emile Biayenda (1962-1965), père François Clainrchard, spiritain (1965-1970), père Jean Van Der Burg, spiritain (1970-1974), père Brisson, sacramentain (1974-1975), père Gilles Des Jardins, sacramentain (1975-1976), père Aimé Porret, sacramentain (1976-1985), père Jean Van Der Burg, spiritain (1985-1991), abbé Norbert Mbunzu *«Le Front»* (1991-1995), abbé Paul Babindamana (1995-2000), abbé Adrien Batantou (2000-2001), abbé Simon Monekene Moussimbou (2001-2003), abbé Donatien Bizaboulou (2003-2009), abbé Renaud Sylvère Kinzonzi (2009-2013), abbé Donatien Djambou (2013-2016), abbé Dieudonné Nathanaël Samba (2016-2018), abbé Maurice Mizère Guénolé, l'actuel curé (de 2018 à …).

A sa création, la paroisse était l'annexe de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, actuelle Notre-Dame des Victoires de Ouenzé. L'une des premières baptisées était Annie Valence Nkodissa, le 25 mars 1962, tandis que le premier mariage célébré était celui du couple Mbakidi en 1960 et celui du couple Etienne Miassouassana, le samedi 4 août 1962. Actuellement, la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké compte 30 mouvements d'apostolat.

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Guy De Kerimel a présidé l'eucharistie des 25 ans de vie sacerdotale des abbés Renaud Silvère Kinzonzi et Albert Kimbembé

En visite pastorale au Congo, du 26 décembre 2020 au 4 janvier 2021, Mgr Guy De Kerimel, évêque de Grenoble en France, a célébré une messe dimanche 27 décembre 2020, en la solennité de la Sainte famille de Jésus, en l'église cathédrale Sacré-Cœur. C'était à l'occasion des 25 ans de vie sacerdotale des abbés Renaud Silvère Kinzonzi et Albert Kimbembé, respectivement curés des paroisses Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Ngambio et Saint-Michel de La Base. En présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. L'animation liturgique a été assurée par la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu.

Mgr Guy De Kerimel libérant son homélie

Célébrer un anniversaire, c'est se souvenir d'un événement, d'un parcours ayant marqué une époque. 25 ans, c'est le jubilé d'argent ou noce d'argent: un quart de siècle. Les deux abbés jumeaux dans le sacerdoce, en l'occurrence Renaud Silvère Kinzonzi, avec pour parole de vie *«Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort»* (2 Cor 12, 10) et Albert Kimbembé, avec pour parole de vie *«Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit»* (Jn 12, 29), furent ordonnés prêtres le dimanche 17 décembre 1995 en la cathédrale Sacré-Cœur par Mgr Barthélémy Batantu, alors archevêque métropolitain de Brazzaville, d'illustre mémoire.

Les abbés Rénaud Silvère Kinzonzi et Albert Kimbembé

Dans son homélie, Mgr Guy De Kerimel s'est beaucoup appesanti sur la Sainte famille qui est l'image de Jésus au milieu des hommes. La famille est le premier cercle de la vocation sacerdotale du prêtre; sa présence dans l'Eglise c'est pour servir le Christ. Le prêtre est une personne consacrée à Dieu pour annoncer Jésus par sa parole, car il est le serviteur inutile, l'époux du Christ qui est appelé à conduire la communauté chrétienne.

L'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, au nom de son confrère dans le sacerdoce, a remercié l'évêque de Grenoble pour avoir effectué le déplacement de Brazzaville, célébré cette eucharistie, grâce aux bons offices de Mgr Anatole Milandou, ordinaire du lieu. *«Il y a deux ans, nous sommes dans l'église Saint Louis, Roi de France, après les obsèques de votre ancien vicaire général, père Ferradou, l'atmosphère est bien lourde et pesante. Mais l'esprit qui sait nous sortir de nos espaces-temps me pousse à vous parler de ce projet d'un séjour à Brazzaville, à l'occasion de l'événement qui nous mobilise ce jour. Votre accord de principe est vite donné sous réserve de l'invitation de l'archevêque de Brazzaville qui fit, de la façon la plus naturelle, ce qui fut souhaité. En effet, le 17 décembre dernier, jour pour jour, scintillant de devant nos yeux aux couleurs de l'espérance, le chiffre 25 nous a rappelés la grâce que nous reçûmes il y a 25 ans et 10 jours en cette même église cathédrale Sacré-Cœur, au 3e dimanche de l'Avent. 25 ans de métier, ce n'est guère osé que de dire c'est un temps de labeur. 25 ans d'un ministère aussi exigeant, 25 ans de fidélité et d'attachement à notre maître et Seigneur».*

Pascal BIOZI KIMINOU

FAIRE-PART

Aux filles et fils du village Bokoyelé!

Avec la bénédiction de Mgr Victor Abagna-Mossa, archevêque d'Owando et de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, monsieur l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, invite les filles et fils ainsi que tous les amis du village Bokouelé à une messe d'action de grâces, le samedi 30 janvier 2021, à 10h, en l'église Notre-Dame des Victoires (Sainte Marie) de Ouenzé. A l'issue de la célébration eucharistique, un comité de soutien pour la construction de l'église de cette communauté de la paroisse d'Oyo sera mis en place.

Que le Seigneur bénisse ce projet! Bonne et heureuse année 2021 à tous!

Fait à Oyo, le 20 janvier 2021

Abbé Gervais Protais YOMBO

LIVRE

L'abbé Jean-Michel Tchitembo a publié deux ouvrages

Mettant à profit son temps libre pendant la période de confinement imposé par la pandémie de la COVID-19, l'abbé Jean-Michel Tchitembo a parachevé la rédaction de deux ouvrages littéraires, en forme d'Essais dans la catégorie des Essais. L'un intitulé: *«En vue d'une vie lumineuse»* et l'autre *«Elan œcuménique et dialogue interreligieux. Pour une Eglise-famille de Dieu au Congo Brazzaville»*. Deux livres complémentaires à certains égards, publiés simultanément aux éditions l'Harmatan. Partant de l'exemple de la vie de ses parents, l'auteur montre dans le premier livre comment porter et supporter les vicissitudes de la vie. Et dans l'autre, l'abbé Tchitembo prône l'unité des Eglises chrétiennes et la tolérance entre les religions au Congo Brazzaville, dans le respect de la diversité.

Qu'est-ce qui a motivé la rédaction de ''En vue d'une lumineuse"

**Depuis plus de 25 ans je me disais qu'un jour il faut que j'écrive, mais que j'écrive surtout sur ma famille, mes parents. Pourquoi, me demanderez-vous? Simplement parce que en tant que fils aîné d'une fratrie de huit enfants, et en tant que prêtre, j'ai pris le temps d'observer papa et maman; j'ai compris que chacun d'eux avait des points forts, des points faibles, à tel point que beaucoup de personnes dans le quartier ont cru que notre famille pouvait déraper ou allait exploser, surtout au regard des attitudes et comportements de papa. Mais voilà que compte tenu du comportement et surtout du sens du mariage qu'avait ma mère, elle a su porter et supporter les vicissitudes du mariage. Ainsi, je peux dire que si les enfants Tchitembo ont réussi leur vie, c'est grâce à papa et à maman, mais surtout à maman qui a fait preuve de grande patience. J'ai beaucoup entendu et vu, par conséquent j'avais beaucoup de choses à partager, pour que cela serve d'exemple si possible. Car de nos jours, pour un moins que rien, de nombreux mariages se cassent et par conséquent beaucoup d'enfants se perdent. Beaucoup d'enfants dits de la rue sont issus de parents divorcés. Ce que je présente donc comme un hommage à mes parents peut éveiller certaines consciences, certains comportements et attitudes dans le mariage.

Tout de même, vous ne parlez pas que de vos parents du début à la fin ce livre ! Ce n'est pas courant de parler de sa famille dans un ouvrage?

**Certes, la première motivation c'est de parler de ma famille et de mes parents. Mais il n'y a pas que cela. Vous verrez que dans ce livre certains chapitres reprennent mes écrits des récollections, des retraites, des cours que j'ai donnés au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda. Il y a aussi des choses et des faits qui m'ont marqué pendant mon cheminement, d'abord en tant qu'humain tout court, et ensuite comme séminariste et prêtre depuis 35 ans. Je me suis dit que je vais les mettre ensemble, en ayant toujours l'idée en tête qu'au-delà, il s'agit d'éveiller certaines consciences à travers la vie de ma famille, de mes parents.

Comment interpréter le sens du message que vous voulez faire passer dans ce livre?

**L'ouvrage *«En vue d'une vie lumineuse»* ne doit pas être lu comme un roman, mais plutôt comme une proposition de temps de méditations, de prise de conscience; car dans la vie il ne faut jamais baisser les bras. Il y a des thèmes abordés dans cet ouvrage qui permettent de redonner confiance, de remotiver et surtout de vivre dans l'espérance des jours ou des lendemains meilleurs.

Votre second livre porte le titre de «Elan œcuménique et dialogue interreligieux. Eglise famille de Dieu au Congo Brazzaville». Pourquoi un livre sur ce sujet et au Congo Brazzaville?

**Cet ouvrage est le fruit d'un cours que j'ai reçu en DEA et

Les couvertures des deux livres

que j'ai moi-même dispensé au Grand séminaire de Théologie Cardinal Emile Biayenda. J'ai fait travailler de nombreux étudiants séminaristes sur ce sujet et leurs réflexions étaient très intéressantes. D'ailleurs dans la dédicace, je reconnais que c'est grâce à eux que j'ai porté l'attention particulière sur ce thème.

J'ai personnellement fait des études de communication, raison pour laquelle dans ce livre je fais appel à la radio, la télévision, les journaux et aux réseaux sociaux comme supports pour que l'œcuménisme et le dialogue interreligieux prennent racines dans notre pays le Congo. Je pense que ce n'est pas à cause de notre diversité que nous allons créer l'inimitié. Il faudrait plutôt saluer et se servir de la diversité pour que chacun de nous soit motivé par une pensée ou un élan intérieur de dialogue. Nous ne devons donc pas dire à l'autre que ta manière de prier est mauvaise.

Quel est l'objet précis de ce second livre?

**Le but pour moi est d'attirer l'attention des uns et des autres, sur le fait que nous avons à cultiver en nous le respect des autres croyances, chrétiennes, animistes ou autres soient elles. Nous avons le devoir de les respecter. Chacun sur terre nous formons une famille, et cette famille est animée par un créateur que chacun appelle d'un nom quelques fois différent des uns ou des autres. Ce créateur nous

Abbé Jean-Michel Tchitembo

invite à vivre dans une famille où il y a des lois et des règles. D'où les groupes de mots: *«Famille de Dieu»* et *«Eglise famille de Dieu»*.

Famille de Dieu nous le sommes tous. Mais nous ne pouvons pas tous devenir *«Eglise famille de Dieu»* parce que cela pourrait vouloir dire venez dans mon Eglise où il y a toute la vérité. Mon Eglise a une part de vérité. Cependant nous disons que Dieu est un mystère. Et si Dieu est un mystère, cela veut dire qu'il y a une part de mystère que ne maîtrise pas l'une ou l'autre religion, l'une ou l'autre Eglise. Raison pour laquelle je mets cet ouvrage au service des uns et des autres, pour que ce soit une motivation, une prise de conscience de nos inimitiés, afin que nous puissions favoriser la fraternité, l'amitié et le respect des uns et des autres par rapport à leur culte, par rapport à leur croyance.

Quelle liaison peut-on établir entre vos deux ouvrages?

**Il y a deux mots qui expriment la liaison entre les deux livres: *«Fraternité»* et *«Amour»*. Lorsque je parle de mes parents dans le premier livre, j'invite à l'amour. Quand je parle de l'œcuménique dans le second livre il s'agit de la fraternité, de l'unité des Eglises chrétiennes. Et quand je parle de dialogue interreligieux, c'est tout simplement la tolérance, la fraternité par rapport aux autres. C'est la force qui doit nous animer intérieurement pour participer au bon vivre des uns et des autres.

Dans l'un et l'autre de ces deux livres vous portez une attention particulière sur la jeunesse. Dans quel but ?

**Il y a effectivement un chapitre intitulé *«Jeunesse soyez les bâtisseurs d'un monde meilleur»*. Le contenu de ce chapitre m'a été inspiré par une lettre pastorale que Mgr Anatole Milandou avait adressée aux jeunes. J'ai partagé la réflexion sur cette lettre pastorale avec un mouvement de jeunes qu'on appelle les Bilengé ya mwinda (jeunes de la lumière) de Saint Pierre Claver de Bacongo. Nous avons médité sur ce message de l'archevêque. En m'appuyant sur cette orientation pastorale de Mgr Milandou, j'ai voulu attirer l'attention des jeunes sur le fait qu'ils doivent savoir qu'ils sont les héritiers de demain. Et pour qu'il en soit ainsi, les jeunes doivent être des hommes d'action, action dans le sens de l'unité des chrétiens et le dialogue avec les autres religions, dans le respect et la tolérance.

Croyez-vous à un dialogue interreligieux, avec les religions non chrétiennes par exemple?

**J'ai abordé cet aspect dans mon ouvrage et je reconnais que ce n'est pas facile. Mais ce n'est pas parce que c'est difficile qu'on ne peut pas en parler. L'écrivain est un éveilleur de conscience. Si ce dialogue ne peut pas se faire aujourd'hui, cela pourrait être possible demain. Si ce dialogue est impossible à l'instant, il peut néanmoins être entretenu dans le cœur de chacun. Car il faut croire en Dieu, le Dieu qui est mystère et croire aussi en l'homme. En tant qu'écrivain, j'ai le devoir d'éveiller les consciences. Je sais bien que c'est un travail de longue haleine que d'inviter des peuples à vivre l'œcuménisme, et à plus forte raison de vivre le dialogue interreligieux, parce que chacun veut sauvegarder sa part de vérité, et même enfouir la part de vérité de l'autre. Cependant, en tant qu'humain, nous sommes obligés de prôner l'unité dans le respect de la diversité.

Un vœu, un message à l'endroit des lecteurs?

**Je voudrais dire à tous ceux qui voudraient lire ces deux livres, c'est de ne surtout pas les lire comme un roman. Il s'agit plutôt de comprendre le message que je proclame à travers les pages. Et que chacun, par rapport à ce qu'il est en fasse comme des règles de citoyenneté ou de vie simplement. Car dans la vie de tous les jours, tous nous devons rechercher la paix et la tranquillité. Que nous soyons chrétiens catholiques, protestants, etc. ce sont là des sentiments spirituels. Mais il y a un élément clé c'est de savoir que nous sommes tous des hommes condamnés à vivre en communion, dans le respect des limites des autres.

Propos recueillis par
Jean BANZOUZI MALONGA
Contacts de l'abbé Tchitembo: 05 504 65 20

L'abbé Jean-Michel Tchitembo est prêtre de l'Archidiocèse de Pointe-Noire. Universitaire, il est depuis 2011 dans le diocèse de Cambrai, nommé curé solidaire à la paroisse Saint-Denis en Solesmois, en France. Et depuis 2017, il est prêtre associé à la paroisse Notre-Dame du Saint-Cordon dans le Doyenné de Valenciennes.

IVe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

«Chrétien, chrétienne! Parler vrai et avec autorité, c'est cela le prophétisme»

***Textes**: Dt 18, 15-20; Ps. 94; 1 Cor. 7, 32-35; Mc. 1, 21-28*

Dieu est un ami du silence, mais Dieu n'a pas toujours été silencieux. En effet, les gens étaient réduits à un état de terreur au son de la voix de Dieu. C'est toute la raison d'être des prophètes, des instruments qui permettraient à Dieu d'entrer en contact avec le peuple afin d'entendre ce qu'il avait à leur dire. Ainsi dit, pour permettre la communication après sa mort Moise, à ce qui se relève de la 1ère lecture, rassure le peuple, qu'un autre prophète comme lui, agira comme *«porte-parole de Dieu»*.

A vrai dire, la figure du *«Prophète»* est très vitale, et les récits des prophètes démontrent leur rôle et à quel point il était difficile à la fois d'être prophète et d'entendre ses paroles. Aujourd'hui, la plupart des gens ont du mal à entendre la voix du prophète. Nous entendons ici, le serviteur de Dieu et surtout lorsque les mots qui sortent de sa bouche exigent, un changement radical de croyance ou de pratiques; car la tendance est souvent d'ignorer ce qui dérange.

De toute évidence, la Parole de Dieu est parfois difficile à porter et à faire entendre. Mais, on n'a pas le choix, ni aucune alternative lorsqu'il s'agit de faire le vrai prophétisme et éviter d'être coupé de Dieu. Au-delà de nos limites humaines notre vocation comme chrétiens, c'est de voir le projet de Dieu *«son royaume»* se réaliser effectivement. Dans cette aventure, où nous serons de ceux qui sont interpellés où nous serons de ceux qui interpellent les gens par la façon dont ils n'ont pas été attentifs aux Paroles de Dieu.

Chers tous, oui, il a été difficile pour les israélites de reconnaître en Moïse un prophète, comme il a été difficile aussi de reconnaître Jésus comme prophète et encore plus difficile comme Fils de Dieu unique. Nous aussi fidèles croyants, nous avons de la difficulté à reconnaître les prophètes, ou à être reconnus par les nôtres. Les prophètes de l'Ancien Testament étaient parfois ridiculisés comme des gens fous ou qui n'annonçaient que de mauvaises nouvelles.

De plus, la Parole authentique de Dieu est également assez difficile à discerner. En outre, nous nous trouvons devant de nombreuses difficultés pour discerner la Parole de Dieu dans notre quotidien, et pourtant elle est de la plus haute importance. Moïse dans cette liturgie, est le modèle du vrai prophète: être à la fois un avocat du peuple devant Dieu et aussi un serviteur obéissant de Dieu, parlant fidèlement au nom de Dieu au peuple. Cependant, on peut s'interroger: où et qui sont les prophètes aujourd'hui? Qui parle réellement pour Dieu? Comment savons-nous si on parle pour Dieu ou si, Dieu est tout simplement utilisé pour promouvoir un agenda social ou politique? Ces questions sont aussi vieilles que les âges, mais peuvent toujours nous pousser à la réflexion. Nous pourrions dire que l'amour de Dieu et de l'humanité, distingue le vrai prophète du faux.

Dans la 2e lecture, comme Moïse, Paul l'apôtre des gentils s'inscrit dans la longue lignée des vrais prophètes, et en lisant son histoire nous savons à quel point il était à la hauteur de la tâche prophétique. De fait, Paul face à la communauté de Corinthe; rappelons-le laquelle est caractérisée par la débauche et certaines déviations; n'a pas d'autre choix que de se lancer dans un éloge du célibat une solution contre le mariage défiguré et victime d'un spectacle, tordu par des irrégularités (immorales). Il pense donc que dans le célibat, tout baignerait dans la quiétude de plaire au Seigneur. Méprise-t-il le mariage, comme le laisserait entendre une lecture hâtive de ce seul texte? Ailleurs, il exaltera le mariage comme signe de l'amour de Jésus pour son Église. C'est sûr que Paul a envie de plaider pour le célibat comme remède à la crise qui accable l'institution et le sacrement du mariage. Attention, Paul ne préconise pas en premier, subordonner le Mariage au célibat; mais rendre à ce dernier une noblesse qu'il avait fort peu avant. Paul ne diminue pas la valeur de la vie conjugale; mais propose la vie de célibataire comme une occasion de servir Jésus sans distraction. Il fait valoir que les chrétiens non mariés devraient rester célibataires, s'ils ne pourront pas une fois mariés, vivre concrètement la rigueur du Mariage. Le mariage chrétien lie deux personnes en une seule, c'est une vie passée au service de l'autre. Être attaché au Seigneur, c'est le grand souci de Paul.

Dans l'extrait de l'évangile, quelque chose s'est produit qui n'est jamais arrivé auparavant dans la synagogue de Capharnaüm. Tout progressait comme d'habitude, les prières, les psaumes, la lecture de la Torah, quand un nouveau venu entra dans la synagogue *«aussitôt»* son arrivée en ville. Et il commença à enseigner avec une nouvelle autorité qui n'était pas celle des scribes. Marc a choisi cette histoire d'exorcisme pour inaugurer le ministère public de Jésus peut-être. Mais, comment interprétons-nous notre quotidien à la lumière de ce qui précède et bien sûr, avec cette histoire dramatique d'exorcisme dans cette page de Marc?

Marc veut nous dire le caractère immédiat du Royaume de Dieu lequel doit phagocyter nos sociétés du 21e siècle, et au sein desquelles doivent rayonner comme à la manière du Nazaréen des prophètes, prêtres, pasteurs ou Bergers portés par «*l'autorité de Dieu*»; c'est celle-là la mission de tout chrétien dans le monde. Jésus enseigne avec autorité, parce qu'il ose aimer d'abord avant tout. L'autorité et le ministère de Jésus nous invitent à imaginer un monde différent dont le principal défi sera toujours, plus d'amour et de vérité dans nos cœurs.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier national de l'Association des Scouts et Guides du Congo

PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

Paiement des allocations COVID-19 aux populations de Mfilou, Madibou et Djiri

Pour relever tant soi peu les familles vulnérables congolaises à la suite de la pandémie de COVID-19 qui a paralysé plusieurs secteurs d'activités, le Gouvernement entreprend depuis quelques mois le paiement d'une allocation dite COVID-19, dans le cadre du projet Lisungi. Elle est de 50.000 F.CFA par famille. Depuis le 15 janvier dernier, c'est le tour des ménages de trois arrondissements de Brazzaville: Mfilou (7e arrondissement), Madibou (8e) et Djiri (9e).

A. Dinga Dzondo remettant le bottin des noms des bénéficiaires

La mairie de Mfilou a abrité la cérémonie officielle de lancement de cette paye de l'allocation sous les auspices de la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo assistée de son homologue des Postes et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo ainsi que des administrateurs-maires des arrondissements sus-cités. Le ministère des Affaires sociales a mis en place une stratégie axée sur la protection sociale adaptative. Pour cibler les ménages, plusieurs étapes ont été franchies. Entre autres, la formation des autorités de base, les inscriptions des ménages, la réalisation des enquêtes. A l'issue du processus, les résultats obtenus se déclinent ainsi: à Mfilou, sur 52.427 ménages soumis au comité de certification, 37.676 ont été jugés éligibles. Sur 46.795 à Madibou, 35.158 ont été déclarés éligibles et à Djiri, sur 31.944 soumis au comité, 16.705 ont été éligibles. Pour des raisons de disponibilité financière, seuls les ménages du premier groupe (détresse sociale) sont concernés par cette phase de paiement. Le nombre de ménages par zone est ainsi comptabilisé: Mfilou (19.511 ménages), Madibou (23.529 ménages) et Djiri (6.320 ménages).

Le paiement est effectué par plusieurs agences: Express union, SOPECO, Maouené, MTN et Airtel (deux sociétés de téléphonie mobile).

La ministre A. Dinga Dzondo a exhorté les bénéficiaires à la prudence et à la vigilance car plusieurs arnaqueurs veulent profiter de cette opération. Le coordonnateur du projet Lisungi Alfred Constant Kiakouama, qui a appuyé la ministre des Affaires sociales, a insisté sur deux points: le premier porte sur le paiement électronique et le message d'arnaque qui circule au nom de Lisungi. Dans les messages authentiques de Lisungi, le montant de 50.000 F.CFA ne fait obligation de verser une quelconque somme ou de communiquer le code pin du compte mobile money du ménage.

Le second porte sur les plaintes. *«Nous avons enregistré quelques plaintes des ménages sur la complétude de certaines listes. Nous avons pris des dispositions afin qu'après les paiements actuellement en cours soient examinées et traitées les différentes plaintes. Une provision a été faite pour prendre en charge environ 20.000 ménages dont les plaintes auront été fondées et éligibles»*, a-t-il rassuré.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CORRUPTION

Mieux sensibiliser et interpeller les populations à ses méfaits

Avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) a été à l'initiative d'une conférence publique pour célébrer la Journée internationale de lutte contre la corruption. Elle a eu lieu à Brazzaville vendredi 11 décembre. La Journée internationale de lutte contre la corruption au Congo est célébrée tous les 9 décembre. Elle a été présidée par Michel Mombili Awsyambi, secrétaire général de la HALC, avec pour but de sensibiliser la population sur les méfaits de la corruption et de l'interpeller quant à la lutte à mener.

Simon Pierre Nzobabela, Michel Mombili Awsambi et Auguste Batangouna

Le thème retenu au niveau international était: *«Unis contre la corruption, pour le développement, la paix et la sécurité»*. La conférence a regroupé des étudiants et des membres de la société civile. Elle a été un cadre d'échanges en vue d'éveiller la conscience de tous sur ses méfaits et de faire émerger un élan d'éthique et d'intégrité propice au développement social et économique du pays. Deux sous thèmes y ont été développés: le premier *«Convention des Nations Unies contre la corruption»* (Un Traité adopté en 2003, à Mérida, au Mexique, pour endiguer le phénomène de corruption) et *«la corruption et ses effets sur le développement»*. Ces deux thèmes ont été développés successivement par Simon Pierre Nzobabela, enquêteur-investigateur, et Auguste Batangouna, tous les deux membres de la HALC.

La nécessité de combattre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées qui affectent lourdement les transactions économiques et financières et sapent la stabilité socio-économique des Etats ont été passées en revue.

Simon Pierre Nzobabela a éclairé l'assistance sur l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Selon lui, c'est une nécessité en tant qu'instrument juridique de lutte contre la corruption. Elle est une preuve qui montre que la communauté internationale est déterminée à prévenir et à endiguer le phénomène. Le respect des valeurs fondamentales, telles que l'honnêteté, l'Etat de droit, le sens de responsabilité et la transparence sont indispensables pour le développement et l'édification d'un monde meilleur, rappelle la Convention. Le conférencier a conclu que la corruption est une des grandes causes des mauvais résultats économiques. Elle est un obstacle de taille au développement et à la lutte contre la pauvreté. Le Congo a ratifié la Convention par la promulgation de la loi n°13-2005, du 14 septembre 2005.

Auguste Batangouna a, quant à lui, soutenu que la corruption freine le développement, puisqu'elle résulte de la rupture des bonnes valeurs. Elle est contraire aux normes et à la gestion de la société. Les études réalisées sur la corruption au Congo en 2003, 2009 et 2011 révèlent qu'elle est occasionnée par sept principales causes: la crise des valeurs (pour 75,2 % d'opinions sondées), l'absence de contrôle et l'impunité, (50,4 %), la faiblesse du pouvoir d'achat (36,6 %), la pauvreté (31,2 %), le chômage (100, 2 %), l'inefficacité du système judiciaire (26,2 %), et l'imperfection de la législation (16,7% d'opinions sondées). La crise des valeurs est la cause fondamentale de la corruption. Celle-ci compromet durablement le développement en détériorant la qualité des produits.

Clôturant les travaux, Michel Mombili Awsambi a lancé un appel à l'ensemble de la population. *«Le Congo, fermement engagé dans la lutte contre ce fléau, n'est pas resté en marge de la pratique internationale. Tout citoyen doit se mobiliser contre la corruption. C'est une invite lancée aux jeunes, vieux, femmes, hommes, acteurs du secteur public comme privé, ainsi qu'aux organisations de la société civile et à tous les autres pour que soit relevé ce défi».*

Selon l'actuel classement de Transparency international et la Banque mondiale, le Congo occupe le 159e rang sur 185 pays en matière de corruption.

Philippe BANZ

CIVISME

Soutenir l'effort national par l'observation des valeurs civiques et morales

La Journée nationale du civisme, instituée par décret le 17 août 2018, a lieu le 11 janvier de chaque année. Sa troisième édition a été célébrée cette année à Brazzaville, sur le thème: *«L'engagement du citoyen face au défi du développement»*.

A cet effet, le Gouvernement, par l'entremise de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a rendu publique une déclaration. Mais les activités marquant la célébration proprement dite se sont déroulées vendredi 15 janvier dernier dans la capitale, sous les auspices de Mathurin Mouloungui, directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse. Plusieurs responsables des organisations de la société civile et des mouvements de jeunesse ont pris part à ses retrouvailles.

Les participants à l'issue des communications

Les participants ont suivi plusieurs communications édifiant la jeunesse et le citoyen. Plusieurs thématiques ont été développées. Les panélistes ont, entre autres, abordé des sujets liés à la COVID-19 et à l'importance des gestes barrières; à la paix comme facteur essentiel du développement; aux enjeux et perspectives de la Journée nationale du civisme; au rôle du volontariat pour l'atteinte des ODD.

A propos du développement, la ministre Doukaga a indiqué peu avant la célébration de cette Journée que *«l'ambition d'accéder à un développement harmonieux et durable, passe nécessairement par l'élévation de la conscience citoyenne à un échelon collectif»*. Un impératif essentiel à prendre en compte, selon elle, *«si nous voulons offrir à notre pays des perspectives nouvelles en ces temps difficiles, marqués par la crise économique, et la pandémie de COVID-19… C'est tout le sens donné à la célébration, cette année, de la Journée nationale du civisme.»*

Le thème de cette 3e édition invite l'ensemble de la population congolaise au dévouement et à l'engagement citoyen, face à la crise sanitaire. En soutenant l'effort national, par l'observation des valeurs civiques et morales, et le *«respect des mesures préventives édictées par le Gouvernement»*, a indiqué Destinée Hermella Doukaga.

A travers cette Journée nationale du civisme, les Congolais de tout bord sont notamment invités à l'effort communautaire et à porter un intérêt particulier à l'engagement volontaire. A ce titre, souligne le message du Gouvernement, le *«président de la République appelle à une mobilisation et à une solidarité constante après avoir réaffirmé par l'action son engagement à protéger le peuple congolais en toutes circonstances»*. Il appartient donc aux citoyens congolais de prendre la mesure réelle de la situation actuelle qui correspond à une situation de guerre et exige donc l'implication de tous, dans la recherche du dénouement. *«Il sied, pour cela, d'exalter les valeurs civiques et patriotiques, aussi bien face à la pandémie de COVID-19, qu'aux enjeux économiques qui menacent le Congo depuis 2014, et électoraux qui pointent à l'horizon, notamment l'imminente élection présidentielle de mars 2021. Pour être à la hauteur de ces enjeux, les autorités en charge du civisme estiment qu'il faut privilégier les valeurs de paix, de cohésion et de concorde nationale, dans le seul but de «préserver la maison commune qu'est le Congo».*

Marcellin MOUZITA

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les diplômes de la première vague d'étudiants congolais à Cuba ont été réceptionnés

En présence de Mme Lydia Mikolo, ministre de la Santé, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a réceptionné mardi 12 janvier à Brazzaville. Les diplômes de 255 médecins et de 6 électro-médecins formés à Cuba. Il s'agit des diplômes de la première promotion des étudiants finalistes rentrés de Cuba, la saison sèche dernière et remis par l'ambassadeur du Congo à Cuba, Mme Rosalie Kama Niamayoua.

Rosalie Kama Niamayoua, Jacqueline Lydia Mikolo et B. J. Richard Itoua

Le commentaire que je voudrais faire, c'est que ces jeunes ont pu apprendre l'espagnol en une année et six années après, ils ont validé leurs diplômes, je voudrais les féliciter», s'est félicité Mme Rosalie Kama Niamayoua. Avant de remercier la partie cubaine qui a offert aux étudiants une formation complète. *«La formation cubaine est une formation complète. On ne forme pas qu'un médecin, mais un médecin intégré dans la société. Et ce travail se fait en six ans. Dès la 3e année, les étudiants sont mis en stage dans les hôpitaux. Ce qui fait que les étudiants rentrés de Cuba sont compétents»*, a-t-elle souligné.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a indiqué que la cérémonie de remise des diplômes aux heureux récipiendaires aura lieu dans les prochains jours. Mais pour cause de COVID-19, cet événement sera très sobre. Il a en outre souligné que *«les copies de ces diplômes seront transmis au ministère de la Santé, pour procéder à l'intégration de tous les diplômés dans la Fonction publique»*. Il a demandé par ailleurs à l'opinion nationale de ne pas prêter attention aux ragots et aux ''élucubrations'' des ennemis de la République qui, dans les réseaux sociaux, *«nient l'existence de ces diplômes. Les diplômes sont bel et bien là»*, a-t-il soutenu.

A rappeler que courant 2021 et 2022, d'autres promotions d'étudiants rentreront de Cuba pour compléter les effectifs des professionnels de santé dans les hôpitaux et *«offrir aux Congolais des soins de qualité sur l'ensemble du territoire national»*, a conclu le ministre de l'Enseignement supérieur.

M.M.M.

Automatiser vos processus de gestion documentaire avec BL Technology

BL Technology est une société de services du numérique opérant au Congo et dans la sous-région. Son activité est diversifiée mais l'innovation dans les solutions de digitalisation constitue le fer de lance de la société.

BL Technology propose des solutions de dématérialisation et de gestion électronique de documents (GED) associée au Workflow de votre entreprise ainsi que la mise en conformité de vos salles d'archive. Nous couvrons aussi bien, les phases de conceptualisation de vos besoins, que d'implémentation de la solution.

Nous couvrons tout le processus de la gestion électronique des documents et automatisons vos Workflows :

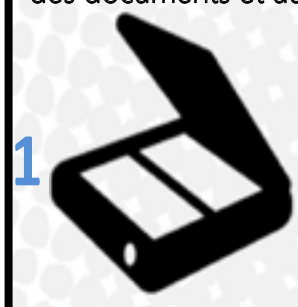

1
- Travail de préparation
- Numérisation unitaire ou de masse des dossiers/Documents
- Compression

2
- Indexation manuelle à travers du vidéo-codage
- Indexation automatique via l'OCR
- Utilisation de séparateurs ou Template prédéfinis

3
- Injection dans la GED
- Plan de classement paramétrable
- Classement selon les indexes

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES :

- Sécuriser : Sécurisation et pérennité des documents
- Communiquer et collaborer : Renforce le travail collaboratif entre les différents services et entités.
- Se conformer : Conformité aux contraintes légales en matière d'archivage.
- Automatiser et simplifier : Partage des connaissances
- Développer la rapidité de partage, de mutualisation et de valorisation des informations.

Nos contacts :

Brazzaville : 1er étage, 1654, Avenue des 3 Martyrs, Batignolles

Pointe-Noire : 3ième étage, Immeuble Agrotech, Avenue Jacques Opangault (en diagonale de la société Waterford)

Téléphone : (242) 05 393 53 53 | 06 525 01 01

E-mail : commercial@blt.cg

Faciliter la gestion et la recherche tout en sécurisant votre patrimoine documentaire

IN MEMORIAM

«19 janvier 2011 – 19 janvier 2021»

A l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire du décès de leur très cher père et époux, DINGOU John Edouard, les enfants DINGOU et la veuve Isabelle DINGOU vous prient de vous joindre à eux, afin d'avoir une pensée pieuse en souvenir de cet illustre homme.

«Papa, nous ne t'oublierons jamais».

MAITRE ROSELE PIERRE NTAMBANI, NOTAIRE
985, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel
Moungali, Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87/05 753 23 23
Email: roselepierrenotaire19@gmail.com, République du Congo

SOCIETE JOF-AÏDEN

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville, 02, rue Itoumbi, Moungali / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la Société JOF-AÏDEN, signés le 11 janvier 2021, enregistrés à la recette des Impôts de Ouenzé, à Brazzaville, le même jour; sous le Folio 006/7, n° 0050 (statuts) et sous le folio 006/6; no 0049 (DNSV). Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes:
Dénomination: Société JOF-AÏDEN, en sigle «S.J.A.»;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Objet: la société a pour objet: - Les bâtiments, travaux publiques et prestation de services; - Le gardiennage; - Les fournitures de bureau; - La gestion immobilière; - Le service d'entretien; - L'importation et la vente des poissons salés; - L'importation et la vente des vivres frais; - L'import-export.
Capital social: un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées;
Siège social: Brazzaville, au no 02, rue Itoumbi, Moungali, Brazzaville, en République du Congo;
Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur OWOMA Félix Jacks;
Immatriculation au RCCM: le 13 janvier 2021, sous le n° RCCM CG-BZV-01-2021-B13-00015.

Pour insertion,
Maître Rosele Pierre NTAMBANI, NOTAIRE

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: officebatia@gmail.com - 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT, Rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire — Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le quatorze décembre deux mille vingt, et enregistré à Pointe-Noire, le vingt-trois décembre deux mille vingt, folio 244/56 n07905, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:
Dénomination: HOME OF BEAUTY «H.B.»;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L);
Associés: Madame Marie Désirée Kelly OSCAR; Madame Lesny Gisela ATARAMA VERA;
Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA;
Siège social: 62, Avenue AMILCAR CABRAL Centre-Ville-Arrondissement I- E.P.LUMUMBA PNR-CG;
Objet social: La coiffure; La vente des produits cosmétiques, des vêtements, chaussures et parfums, maroquinerie; La mise à disposition du personnel dans les domaines industriels et autres; Import-export;
Gérance: Pour son premier exercice, la société sera administrée et gérée par Madame Marie Désirée Kelly OSCAR, en qualité de gérante et Madame Lesny Gisela ATARAMA VERA, en qualité de cogérante;
R.C.C.M.: numéro CG-PNR-01-2021- B12-00010.

Pour avis,
Le Notaire

MAITRE ROSELE PIERRE NTAMBANI, NOTAIRE
985, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel
Moungali, Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87/05 753 23 23
Email: roselepierrenotaire19@gmail.com, République du Congo

SOCAMA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville, au N° 54, rue Lénine, Moungali / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique, Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la Société SOCAMA, signés le 29 décembre 2020, enregistrés à la recette des Impôts de Ouenzé, à Brazzaville, le 30 décembre de la même année; sous le Folio 242/12; no 1195 (statuts) et sous le folio 242/11; n° 1194 (DNSV). Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes:
Dénomination: SOCAMA, en sigle «S.C.M.»;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Objet: la société a pour objet:
- L'import-export; - La vente des téléphones et accessoires téléphoniques; - Le déménagement national et international; - La manutention; - Le transport; - La location des camions et engins d'élevage et d'entreposage; - Le transit.
Capital social: un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées;
Siège_social: 54, rue Lénine, Moungali, à Brazzaville, en République du Congo;
Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur CAMARA Mamadou;
Immatriculation au RCCM: le 7 janvier 2021, sous le no RCCM CG-BZV-01-2021-B13-00008.

Pour insertion,
Maître Rosele Pierre NTAMBANI, NOTAIRE.

DIPLOMATIE

Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc

A l'invitation du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique, la Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc s'est tenue virtuellement le 15 janvier 2021.

Les participants à la conférence

40 pays ont pris part à la Conférence dont 27 étaient représentés à un niveau ministériel.
La majorité des participants à la Conférence ont exprimé un soutien fort à l'initiative d'autonomie du Maroc comme seule base pour une solution juste et durable à ce conflit régional.
La majorité des participants ont rappelé la Proclamation des États-Unis d'Amérique du 10 décembre 2020, intitulée *«Reconnaissance de la Souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara Occidental»*, qui a réaffirmé le soutien à la proposition marocaine, sérieuse, crédible et réaliste, d'autonomie comme seule base d'une solution juste et durable au conflit sur le territoire du Sahara occidental. La Proclamation a également exhorté les parties à engager des discussions en coordination avec les Nations Unies dans les plus brefs délais.
Les participants ont également souligné que la Proclamation présidentielle américaine détermine les orientations des efforts visant à faire progresser le processus politique mené sous les auspices des Nations Unies en vue d'atteindre une solution politique, avec l'Initiative comme seule base réaliste à cette Proclamation renforcera le consensus international en faveur du processus politique sous les auspices exclusifs des Nations Unies.
La Conférence a mis en évidence la décision de vingt États membres des Nations Unies d'ouvrir les Consulats Généraux dans les villes marocaines de Laâyoune et de Dakhla, en considérant que de telles mesures vont favoriser les opportunités économiques et commerciales dans la région, renforcer la vocation en tant que pôle économique pour l'ensemble du continent et permettre d'atteindre une solution politique définitive, tellement attendue à ce conflit qui dure depuis plusieurs décennies.
Les participants ont salué les projets de développement lancés dans la région, notamment dans le cadre du *«Nouveau Modèle de Développement des Provinces du Sud»*.
Les participants se sont engagés à continuer à plaider en faveur d'une solution se basant uniquement sur l'initiative marocaine d'Autonomie pour la résolution du conflit du Sahara Occidental.

C.E.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.
Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT DU CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES (H/F)

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Société Anonyme au capital de F. CFA 17.276.210.000, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculé au RCCM de ladite ville sous le N° 07-B-744, souhaite recruter un candidat répondant aux critères ci-dessous:

TITRE DU POSTE:
- Chef de Projets Informatiques

LIEU D'AFFECTATION:
Brazzaville

MISSIONS:
- Analyser et définir les besoins de l'entreprise en matière d'organisation du système d'information, de nouvelles méthodes de productivité et la collaboration numérique entre tous les employés de la banque;
- Concevoir le schéma directeur à partir des orientations fixées par la direction et des besoins des services utilisateurs et superviser les modalités de mise en oeuvre;
- Elaborer les appels d'offres et cahiers de charges relatifs au déploiement d'un projet;
- Procéder au choix de réalisation, de traitement en interne et en contrôler la conformité de réalisation;
- Piloter et coordonner la mise en oeuvre de tous les projets transverses de la banque: monétique, web, mobile, …;
- Veiller à l'utilisation efficiente du budget des Projets;
- Assister la Direction de l'Informatique et les directions opérationnelles lors des travaux de paramétrages de Sopra Banking Amplitude;
- Assister les métiers dans la mise en place des tableaux de bord de pilotage de l'activité bancaire;
- Moderniser les outils de communication et marketing et faciliter le relais des opérations commerciales sur les canaux digitaux;
- Identifier et déployer les nouveaux canaux de vente digitale, piloter les performances, mettre en place les actions correctrices;
- Manager les plateformes marketing, à savoir le site web, les réseaux sociaux, les applications mobiles et tout ce qui peut servir de miroir pour la Banque;
- Veiller à la sécurité de l'entreprise face aux menaces de la cybercriminalité sur le plan digital;
- Etablir le plan d'assurance qualité.

PROFIL:
Diplômes requis:
- Bac+4/5 ingénieur informatique.

Une formation complémentaire en Gestion de Projets/Transformation digitale/Finance/serait un plus.

Expérience profession:
- 5 ans minimum dans la gestion de projets et dans le déploiement ou la maintenance d'applications informatiques bancaires.

Compétences et connaissances:
- Avoir de solides compétences techniques sur les nouvelles stratégies Web et mobiles;
- Avoir de solides compétences techniques dans le domaine du Big Data et des systèmes d'information;
- Avoir de solides compétences techniques sur la cyber-sécurité;
- Avoir de compétences techniques sur les langages de programmation et développement logiciels;
- Connaître les concepts et architectures du système d'information et de communication;
- Connaître les outils informatiques, numériques et digitaux pour une bonne exploitation bancaire;
- Maîtriser les outils de conduite de projet;
- Maîtriser le pilotage, l'organisation et la gestion des évolutions du système d'information;
- Maîtriser les techniques de modélisation et d'analyse des besoins;
- Maîtriser les techniques de test et d'intégration;
- Maîtriser le webmarketing;
- Connaît tous les risques et les contraintes liés au projet de digitalisation;
- Avoir le sens de l'initiative et savoir prendre des décisions;
- Faire preuve de leadership et d'autorité;
- Savoir planifier et organiser la charge de travail;
- Avoir la capacité à travailler sous pression et de façon autonome;
- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite;
- Maîtriser l'anglais.

DOSSIERS DE CANDIDATURE:
Les dossiers devront contenir obligatoirement:
- Une lettre de motivation manuscrite (précisant le poste faisant l'objet de votre candidature);
- Un Curriculum Vitae avec une photo d'identité (sans oublier l'adresse complète, téléphone et E-mail);
- Les copies légalisées du Baccalauréat et du dernier diplôme (sous réserve de vérification et de l'authentification de ces diplômes).

Tout dossier incomplet sera rejeté. Les candidatures sont à déposer à la porte n°105 du Bureau d'Ordre de la Banque Congolaise de l'Habitat(BCH). La date de clôture de candidature est fixée pour le vendredi 5 février 2021, à 12 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2021

La Direction Générale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE SECURITE SYSTEME INFORMATIQUE (H/F)

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Société Anonyme au capital de FCFA 17.276.210.000, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculée au RCCM de ladite ville sous le N° 07-B-744, souhaite recruter un candidat répondant aux critères ci-dessous:

TITRE DU POSTE:
- Responsable Sécurité Système Informatique

LIEU D'AFFECTATION:
Brazzaville

MISSIONS:
- Définir une politique générale de sécurité adaptée aux besoins et à la culture de l'entreprise;
- Analyser les risques autour du système d'information (SI) de l'entreprise;
- Mettre en place des procédures et des outils de sécurité adaptés: gestion des mots de passe, cryptologie, antivirus,
pare-feu, limitation des accès au réseau;
- Elaborer un tableau de bord de sécurité SI et présenter les indicateurs clés à la direction générale;
- Identifier les points faibles du système et analyser les risques et les dysfonctionnements;
- Établir un plan de prévention des risques informatiques;
- Veiller à la mise en oeuvre du plan de continuité d'activité (PCA) ou plan de maintien en conditions opérationnelles du SI;
- Assurer une veille technologique et règlementaire et proposer les évolutions nécessaires pour maintenir le meilleur
niveau de sécurité possible;
- Gérer les incidents liés à la sécurité et proposer des solutions pour rétablir rapidement les services.

PROFIL:

Diplômes requis:
- Bac+4/5 ingénieur informatique,
- Formation Complémentaire (DESS, Master Pro, Master spécialisé) en Sécurité Informatique ou en Audit Informatique.

Expérience profession:
- 3 ans dans un poste dans le domaine de l'informatique bancaire, dont une année au moins dans la sécurité informatique.

Compétences et connaissances:
- Bonne connaissance du système d'information global, de l'urbanisation et de l'architecture du SI et des interfaces applicatives;
- Maîtrise des normes et procédures de sécurité et des outils et technologies qui s'y rapportent ;
- Connaissance des principaux prestataires du marché de la sécurité informatique (éditeurs, sociétés de service...);
- Bonne connaissance des réseaux et systèmes;
- Bonne connaissance des outils d'évaluation et de maîtrise des risques;
- Connaissance des méthodologies (ex : OSSTMM, OWASP…);
- Bonne connaissance juridique en matière de sécurité et de droit informatique;
- Sens de la confidentialité, intégrité et éthique;
- Rigueur, capacité d'anticipation et sens de la méthode;
- Pédagogie pour expliquer aux utilisateurs les règles à respecter pour ne pas mettre en danger le système d'information de l'entreprise;
- Curiosité, diplomatie, écoute, sens du dialogue, persuasion et force de proposition;
- Résistance au stress;
- Capacité à travailler et à s'adapter à tous les niveaux d'interlocuteurs de l'entreprise en adaptant son langage et son niveau d'explication à la population avec laquelle il est amené à travailler;
- Maîtriser l'anglais.

DOSSIERS DE CANDIDATURE:
Les dossiers devront contenir obligatoirement:
- Une lettre de motivation manuscrite (précisant le poste faisant l'objet de votre candidature) ;
- Un Curriculum Vitae avec une photo d'identité (sans oublier l'adresse complète, téléphone et E-mail);
- Les copies légalisées du Baccalauréat et du dernier diplôme (sous réserve de vérification et de l'authentification de ces diplômes).

Tout dossier incomplet sera rejeté. Les candidatures sont à déposer à la porte n°105 du Bureau d'Ordre de la Banque Congolaise de l'Habitat(BCH). La date de clôture de candidature est fixée pour le vendredi 5 février 2021, à 12 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2021

La Direction Générale.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE ET DE L'ORGANISATION (H/F)

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Société Anonyme au capital de F. CFA 17.276.210.000, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculé au RCCM de ladite ville sous le N° 07-B-744, souhaite recruter un candidat interne ou externe répondant aux critères ci-dessous:

TITRE DU POSTE:
- Directeur de l'Informatique et de l'Organisation

LIEU D'AFFECTATION:
- Brazzaville

MISSIONS:
- Gérer le système d'information et s'assurer de sa cohérence et de sa fiabilité afin de fournir le support adéquat aux opérations, répondant aux besoins des gestionnaires, de la clientèle et du développement des activités;
- Assurer une veille organisationnelle, fonctionnelle et technologique et proposer les adaptations nécessaires pour améliorer l'efficacité des structures et leur fonctionnement en adéquation avec l'évolution des méthodes et des outils;
- Etudier les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications et les adapter aux besoins de la Banque;
- Assurer le relais avec les fournisseurs et les prestataires informatiques notamment avec ceux du système d'exploitation, des bases de données, des progiciels et avec les partenaires techniques;
- Contribuer à l'élaboration de la cartographie des risques informatiques en collaboration avec la Direction de l'Audit Interne et la Direction du Contrôle Permanent, Conformité et Gestion des Risques;
- Elaborer le volet technique des cahiers des charges pour l'acquisition et la mise en place de matériels et logiciels informatique ou de télécommunication;
- Arrêter le plan de développement du système d'information et les techniques à adopter;
- Elaborer et réaliser les projets informatiques et procéder à leur intégration dans le système d'information et leur mise en place;
- Gérer les données, les applications et les systèmes en exploitation et assurer leurs administrations, leurs maintenances et leurs sécurisations;
- Etudier et mettre en place une organisation cohérente et optimale pour la Banque et élaborer les notes organiques fixant les attributions des structures chaque fois que nécessaire;
- Gérer la documentation des projets, le manuel des procédures et le référentiel métier et les actualiser;
- Assurer la sécurité du système d'information et piloter le plan de secours informatique;
- Déléguer, évaluer, encadrer et animer l'équipe de la Direction de l'informatique et de l'Organisation;
- Evaluer les risques du système d'information et de communication et mettre en oeuvre des procédures et des règles pour réduire les risques dans les systèmes d'information,
- Rédiger des rapports d'activité et rendre compte de l'activité de la Direction.

PROFIL:

Diplômes requis:
- Bac+4/5 ingénieurs informatique;
- Bac+4/5 ingénieurs qualité logistique/organisation maîtrisant les mécanismes financiers avec des modules complémentaire en gestion des systèmes d'informations.

Expérience professionnelle:
- 10/15 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique bancaire, dont 3 à 5 ans à la tête d'une Direction ou un service Informatique;
- Avoir conduit plusieurs projets de modernisation et de développement informatique dans le cadre de ces fonctions.

Compétences et connaissances:
- Bonne connaissance sur la cybersécurité;
- Bonne connaissance dans le domaine du Big Data et des systèmes d'information;
- Maîtrise des langages de programmation et développement logiciels ;
- Bonne connaissance des outils informatiques d'exploitation bancaire. Avoir travaillé dans l'environnement Sopra Banking Amplitude serai un vrai atout;
- Maîtrise des concepts d'architectures des systèmes d'information et de communication;
- Bonne connaissance sur le pilotage, l'organisation et la gestion des évolutions du système d'information;
- Maîtrise des techniques de modélisation, d'analyse des besoins et de test d'intégration;
- Bonne connaissance des systèmes et procédures de gestion des moyens de paiement;
- Bonne connaissance de la règlementation OHADA et COBAC;
- Bonne connaissance des normes ITIL, ISO, COBIT, et les bonnes pratiques informatiques;
- Bonne connaissance de la gestion et la mise à jour de la documentation des projets, des manuels des procédures et des référentiels métiers;
- Capable d'assurer la sécurité du système d'information et piloter le plan de secours informatique;
- Avoir le sens de l'initiative et savoir prendre des décisions;
- Être rigoureux et précis, faire preuve de leadership et d'autorité, de responsabilité et savoir écouter, planifier et organiser, être capable de travailler en équipe et sous pression;
- Maîtriser l'anglais.

DOSSIERS DE CANDIDATURE:
Les dossiers devront contenir obligatoirement:
- Une lettre de motivation manuscrite (précisant le poste faisant l'objet de votre candidature);
- Un Curriculum Vitae avec une photo d'identité (sans oublier l'adresse complète, téléphone et E-mail);
- Les copies légalisées du Baccalauréat et du dernier diplôme (sous réserve de vérification et de l'authentification de ces diplômes).

Tout dossier incomplet sera rejeté. Les candidatures sont à déposer à la porte n°105 du Bureau d'Ordre de la Banque Congolaise de l'Habitat(BCH). La date de clôture de candidature est fixée pour le vendredi 5 février 2021, à 12 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2021

La Direction Générale.

CORONAVIRUS

Les musiciens plaident pour la reprise de leurs activités

La traditionnelle cérémonie d'échange de vœux, le vendredi 22 janvier 2021 à Brazzaville, a été l'occasion pour les artistes-musiciens membres de l'Union des musiciens congolais (UMC), à travers leur président, Godefroy Magloire Bonguili, alias Pape God, de plaider pour la reprise de leurs activités, suite aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie de coronavirus. Mais aussi d'exiger le paiement par les médias aussi bien publics que privés de la dette vis-à-vis du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA).

Les membres du Bureau exécutif de l'UMC

Dans son allocution, Pape God a souligné que 2020 a été une année très difficile et catastrophique pour le secteur de la culture en général et celui de la musique en particulier: salles de spectacles fermées, lieux de culture mis à l'arrêt face au coronavirus, la musique ayant été jugée *«non indispensable»* à la vie du pays.

«En dépit de cela, les artistes-musiciens ont non seulement adhéré, mais ont remarquablement soutenu toutes les mesures de riposte à la pandémie de coronavirus. En témoigne: une oeuvre musicale abondante comprenant plusieurs chansons, que les musiciens, par leurs propres moyens, sans subvention, ont été emmenés à produire pour contribuer à la sensibilisation contre cette pandémie», a-t-il ajouté.

Pour limiter la propagation de la COVID-19, le Gouvernement avait décidé d'interdire les rassemblements de plus de 50 personnes, de fermer les lieux de spectacles, etc.

Tout en comprenant le bien-fondé de ces mesures, les artistes-musiciens plaident pour un *«traitement plus équitable et plus juste vis-à-vis du secteur culturel».* Ils demandent aux autorités de prendre la mesure réelle de l'impact du coronavirus sur la culture et ses conséquences sur l'activité musicale car, *«nul ne peut méconnaître que nous sommes une catégorie socio-professionnelle de personnes qui gagnons notre vie en qualité de créateurs».*

Les musiciens congolais en appellent à la Task Force et au Gouvernement pour qu'ils agissent dans les meilleurs délais *«pour aider les créateurs à survivre à la crise actuelle et, à terme, contribuer à la reprise de leurs activités».*

Ils demandent à l'Etat, par le biais du ministère de la Culture et des arts, «de continuer à concevoir, orienter, coordonner et contrôler la politique culturelle de la nation, et de créer les conditions favorables à sa mise en oeuvre, en adéquation avec les mesures édictées par le gouvernement dans la lutte contre la pandémie à Coronavirus.»

«La culture en général et la musique en particulier, on ne les enferme pas!», a martelé Pap God. *«Les artistes, dans leur majorité, «sont des travailleurs indépendants». Outre leurs prestations diverses, ils dépendent beaucoup des redevances versées par la société du droit d'auteurs BCDA»,* a-t-il ajouté. Avant de demander au ministre de la communication et des médias, Thierry Lézin Moungala, de prendre les mesures nécessaires pour éponger la dette relative aux droits d'auteur que les médias aussi bien publics que privés ont vis-à-vis du BCDA.

Pape God a profité de cette occasion pour présenter le *«Prix spécial du Jury»* décerné récemment à l'UMC, lors de la 18e édition des Sanzas de Mfoa, le Trophée des créateurs. *«Ceci nous réjouit particulièrement, car ce prix est une reconnaissance publique qui vient consacrer le rôle de l'UMC à défendre les intérêts moraux, matériels et les droits des artistes- musiciens du Congo. Ce Prix, jamais décerné à une organisation professionnelle, constitue les prémices pour l'Union des musiciens congolais d'être reconnue comme association d'utilité publique», a-t-il dit. Avant de s'incliner d*evant la mémoire des artistes-musiciens que Dieu a rappelés à Lui en 2020, parmi lesquels le patriarche Edo Ganga de l'orchestre les Bantous de la capitale.

Véran Carrhol YANGA

MUSIQUE

Jack Berkano parle de «Persévérance», son deuxième album

De son vrai nom Jean-Jacques Bouekassa, Jack Berkano est un artiste-musicien congolais qui a fourbi ses premières armes comme amateur, dans les années 75-76, à l'époque des groupes ''Liseki Mondo Mondo'', ''Ndzimbola lokole'', ''Tout Choc Anti choc Zimbabwe'', ''Bilenge Sakana'', etc. Il a débuté sa carrière professionnelle dans les années 93, quand il a sorti son premier opus, ''Ntia ba mbantila''. Après un long passage à vide, l'artiste est revenu à flot en 2019, grâce à ''Persévérance'', son deuxième album dont la promotion a subi un grand coup de ralentissement, à cause de la pandémie de coronavirus.

Jack Berkano

Pourquoi Persévérance? *«C'est pour justifier cette hargne, cette volonté artistique que j'ai. Voyez-vous, pour quelqu'un qui a commencé la musique dans les années 75-76 et qui en a fait sa profession depuis les années 93, cela fait beaucoup de décennies, et je n'ai encore que deux albums. Donc, c'est pour exprimer ma persévérance, sans laquelle j'aurais déjà décroché»*, soutient l'artiste.

''Persévérance'' est un melting-pot de tempos (rumba, salsa, zouk, folklore). Il contient neuf titres, dont sept estampillés Jack Berkano, les deux autres étant signés par Docteur Wena Ngangou Calvario, avec qui Jack Berkano a réalisé son coup d'essai. Ces titres sont: ''Bokila ya ndzoko'', ''Nsombé zakéla mbakou'', ''Félonie'', ''Consolation'', ''Jean-Mabi'', ''Amicalement vôtre'', ''Tristesse'', ''Nzéla ya poto'', et ''Julie''. Ils ont été enregistrés aux studios Parfait Young, Brazza Music et Digital Master. Grâce à une pléiade d'amis artistes. «Jai travaillé avec quatre équipes. La première était composée de Faustin Sakanda des Bantous de la capitale. C'est lui qui est venu avec les deux choristes de Zao qui m'ont accompagné: Reiche et Chrishna.

La deuxième, c'est celle de Marenzé et le vieux Sidé. La troisième, c'est celle du grand bassiste Washimèle et ses amis. Et la quatrième équipe, c'est celle du soliste Swalanga et le bassiste Wendo», explique l'auteur de «Persévérance». Un album dont la promotion a été plombée par la pandémie de coronavirus.

«Jusque-là, l'album n'est pas très bien connu. Parce que toute l'année 2020, nous avons vraiment subi et nous continuons d'ailleurs de souffrir des méfaits de cette pandémie qui fait des ravages à travers les quatre coins de la planète. En tout cas, le monde de la culture au Congo paie un lourd tribut à cette pandémie: les salles de spectacles sont fermées, les spectacles ne sont pas permis. Voyez, dans quelles conditions nous nous trouvons. Franchement, c'est vraiment déplorable», se désole Jack Berkano, qui, n'eût été le coronavirus, serait sur un autre album:

«Je crois que mon prochain album serait déjà très avancé. J'avais déjà commencé deux chansons à Pointe-Noire, avec mon ami, Charden Kala. Il est même prévu que je reparte dans la ville océane pour finaliser ces deux chansons et en ajouter deux autres. Je tiens à signaler que Pointe-Noire a été pour moi la ville qui m'a propulsé, parce c'est là où j'ai rencontré des amis avec lesquels nous avons vraiment entamé cette lutte artistique. C'est là où j'ai connu, par exemple, mes frères défunts, paix à leur âme, Sambadio, Loko Lokoumou Lipanza, Délisia, mais aussi bien d'autres artistes encore en vie. Il m'a été recommandé de travailler avec eux, pour essayer de nous souvenir de ceux qui ont quitté ce monde.»

Pour ceux qui veulent découvrir son album, Jack Berkano, qui n'est pas en marge de la révolution numérique, les invite aller sur Facebook et Youtube.

V.C.Y.

LIVRES

Claude-Richard M'Bissa scrute l'univers des jumeaux chez les Mbétis

Il serait léger de liquider d'une chiquenaude la réputation dont on entoure les jumeaux dans les traditions des différentes communautés du Congo. Qu'elles soient bénéfiques ou maléfiques, ces réputations marquent la considération dont ils jouissent. Et, d'ailleurs, leurs noms, leur désignation ou celle de leurs géniteurs renseignent à suffisance qu'un jumeau n'est pas un enfant comme un autre. On ne dit pas seulement «papa» ou «maman», mais papa ou maman de… Ou alors, une désignation qui est autant un titre, une distinction, une marque de différenciation, positive ou non.

Claude-Richard M'Bissa

La couverture du livre

C'est ce qu'écrit, dans un petit essai savoureux, le sociologue et politologue Claude-Richard M'Bissa, *«Pouvoirs mystérieux des jumeaux en Afrique : mythe ou réalité ? – Le phénomène des jumeaux dans les coutumes et traditions des Mbétis du Congo»* (1). L'auteur est, si l'on peut dire, qualifié pour décrire un phénomène qu'il connaît de l'intérieur. Non seulement, il a compté des jumeaux dans sa fratrie (Mvouo et Mpéa, décédés), et mais lui-même est le papa malheureux de jumelles qui sont décédées à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre, en 1999.

Mais, vivants ou morts, les jumeaux laissent leurs marques dans l'entourage. Et puis ils sont réputés apporter de l'extraordinaire dans la vie de leurs géniteurs ou dans leur propre vie, le premier mystère pourrait consister en cela : ils naissent le même jour ou à quelques heures de différences et, quand cela arrive, il n'est pas rare qu'ils meurent à des délais «mystérieusement» rapprochés. Car ces phénomènes contribuent à alimenter une croyance solide en leurs pouvoirs surnaturels.

Et, chez les Mbétis, une communauté de 37.194 individus selon le recensement de 2007, renseigne M'Bissa, la croyance que des jumeaux *«sont réputés être l'incarnation de mystères»* est très prégnante. Ils sont *«adulés comme des rois»,* mais aussi craints parce qu'ils peuvent «jeter» le mal sur les membres de la famille restreinte, le mal le plus récurrent étant le mal des yeux. Les Mbétis sont un peuple dont l'aire de vie s'étend de la Cuvette-Ouest, au Congo, en passant par la Lékoumou, jusqu'au Gabon. C'est le même peuple, à quelques nuances cosmogoniques près. D'ailleurs, rectifie l'auteur, le nom Mbéti est une aberration coloniale, une de plus, la vraie dénomination étant Mbéré. Ainsi, lorsqu'on sera en présence des Bamba ou des Obamba, on comprendra qu'il s'agit de ce peuple Mbéré que le colonisateur a enfermé dans la dénomination Mbéti !

L'essai de M'Bissa ne s'établit pas sur le simple rapport des coutumes, primaires ou essentielles, c'est une démarche scientifique. Et, comme telle, il renseigne sur le phénomène scientifique de la gémellité, sur la réputation qui l'entoure dans différentes ethnies approchées (par exemple les Fangs du Bénin.

La naissance des jumeaux est source de joie mais leur accouchement ne s'entoure d'aucun rite particulier, contrairement à la période de grossesse marquée par des interdits et des impératifs. Surtout dès lors que la gynécologie a pu aider à comprendre qu'une grossesse renferme des jumeaux.

C'est dans le cadre de vie des jumeaux nés que les Mbéré se démarquent des pratiques habituelles. Car, non seulement, aussitôt nés, les jumeaux subissent une période de «claustration» au domicile parental, mais leur évolution est surveillée par un sachant, un «Ngâ». C'est lui qui devait se charger de dresser le cadre de vie des jumeaux. Et il devait se recruter parmi des géniteurs de jumeaux. Dans la «clôture» parentale où ils évoluent, les jumeaux peuvent être visités par les voisins qui sont même autorisés à venir danser chaque soir le rite des réjouissances et des préceptes établis par le Ngâ : pas de coiffure pour la maman qui ne devrait boire qu'une eau tirée de la racine du palétuvier, ses déplacements étaient signalés par une clochette d'avertissement etc… Ces rites et préceptes prennent fin au jour de la «sortie des jumeaux», vivants ou … morts !

Comme souvent, les jumeaux «ankéra» en mbéré, naissent avec leur nom prédestiné : Mvouo pour l'aîné, Mpéa pour le second. Le papa des jumeaux, c'est le Ntara ankéra, alors que la mère est ngô ankéra. L'enfant qui naît après des jumeaux est M'Bissa ou ngolabo et le deuxième suivant, c'est Ndila ou Ndzila.

Le livre contient aussi des anecdotes sur le cas de certains jumeaux : ceux qui se sont perdus de vue pendant une trentaine d'années et se retrouvent, surpris de fumer la même marque de cigarettes et de posséder la même race de chiens ! Ou ces autres jumeaux qui réussissent au Bac avec la même mention…

Ainsi imprégnés de mystères, les jumeaux mbéré marquent l'ensemble de la représentation mbéré du monde : *«l'imaginaire collectif mbéré, à travers des épopées et des fables, conçoit et représente un Dieu composé de deux esprits désignés par «Nziami a youlou»*, littéralement Dieu du ciel, et *«Nziami a ntsié»*, le Dieu de la terre.

Ainsi défini, le monde mbéti-mbéré ne saurait être qu'un monde binaire, où la venue de deux enfants à la fois est source de merveilleuse interrogation sur la générosité des dieux ! A lire absolument, ne serait-ce que pour la qualité notoire de l'écriture, une caractéristique assez rare chez nos jeunes écrivains aujourd'hui.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Claude-Richard M'Bissa, «Pouvoirs mystérieux des jumeaux en Afrique: mythe ou réalité? – Le phénomène des jumeaux dans les coutumes et traditions des Mbétis du Congo», L'Harmattan Congo, Sept 2020, 96pp.

Office Notarial MOUNDELE MATOKO
35, rue Makoko, à Poto-Poto (croisement prolongement Avenue des Beaux-Parents)
Tél.: 06.611.72.73/06.675.84.36 -Brazzaville- CONGO

LA SEMENCE D'ISAAC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1. 000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville: Massengo SOPROGI (République du CONGO)

AVIS DE CONSTITUTION

Conformément à l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, il a été constitué, en République du Congo, par Maître Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire à Brazzaville, une Société à Responsabilité Limitée pluripersonnelle (SARL) dénommée LA SEMENCE D'ISAAC, «L.S.I.», en date du vingt et un décembre deux mil vingt, dont les statuts ont été enregistrés à Brazzaville, à la recette de Ouénzé, le 04 janvier 2021, sous le Folio 001/3 no 003.
Le Capital social étant de 1.000.000 F.CFA, il est divisé en 100 parts sociales de valeur nominale dix mille (10.000) F. CFA chacune, intégralement souscrites, libérées et réparties entre les Associés dans la proportion de leurs apports respectifs.
Siège social: Il est fixé à Brazzaville, Immeuble Ngokouba, face arrêt de bus SOPROGI, quartier Massengo SOPROGI (à côté de la chambre froide), en République du Congo.
Apports en numéraire: Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement (D.N.S.V), les associés apportent à la société une somme en numéraire de 1.000.000 F.CFA.
Gérance: Monsieur Claver OLANDZOBO et Monsieur Vence Cévérol GAKANA, ont été nommés en qualité de Co-Gérants de ladite société
La Société étant immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00006 du 12 janvier 2021.

Pour insertion légale

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Le Vice-amiral Jean Dominique OKEMBA informe parents, amis et connaissances, du décès de sa sœur cadette, OKEMBA Emilienne (Niatsini), survenu le dimanche 24 janvier 2021 en Afrique du Sud.
La veillée se tiendra au 62, rue Foura, à Talangaï.

Office de Maître Jean Bertin SELA. Notaire.
Titulaire d'un office notarial, sis 107 rue Lamothe
Immeuble NKOUNKOU Fils. 1er étage, Plateau
Centre-ville, B.P.: 13665, Tél.: (00242) 06 666 91 71

ANNONCE LEGALE

Société DADE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA,
Siège social sis à Brazzaville, 17, Rue Emile BIAYENDA, Mikalou 2,
Arrondissement 6 - République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du quatorze décembre deux mil vingt, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à Brazzaville, le quinze décembre deux mil vingt sous le F°230/12 n°4375, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU).
Objet: La société a pour objet directement ou indirectement au Congo:
-La fabrication des briques;
-Le transport des marchandises;
-L'importation et la vente des matériaux de construction.
Dénomination: Société DADE SARLU ;
Siège social: sis à Brazzaville, rue Emile BIAYENDA, Mikalou 2, Arrondissement 6
Capital social:
Un million de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associée unique ;
Gérance: Monsieur XIAN Yanbin a été nommé Gérant de ladite Société.
Registre de commerce: L'immatriculation a été effectuée au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt et un décembre deux mil vingt, sous le no de Registre du commerce: CG-BZV-01-2020-B13-00315.

Pour avis,
Maître Jean Bertin SELA.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE,
DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)
AMI N° 004 /MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2020

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000130013732

N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois «PACIGOF», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financier le contrat: «Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser l'Audit administratif, financier et comptable du projet PACIGOF, exercices 2020, 2021 et 2022 clôture».

2. Les objectifs généraux de la mission d'audit des états financiers du PACIGOF pour chaque exercice sont les suivants: (i) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas dans l'ensemble d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs, permettant ainsi à l'auditeur d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière en vigueur, et (ii) établir un rapport sur les états financiers et le communiquer comme l'exigent les normes internationales, en se basant sur ses conclusions. La durée de la mission pour chaque exercice est d'un (01) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement , édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de références notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 08 février 2021 à 12 h 00, (heure locale TU+1) et portées expressément la mention suivante: « AVIS À MANIFESTATION N°004/MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2020-RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE REALISER L'AUDIT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PACIGOF, EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 CLOTURE ».
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est la suivante :

Unite de Coordination du PACIGOF

A l'attention de: Monsieur Benoît NGAYOU,
Coordonnateur du Projet PACIGOF
Rue Duplex N°12, secteur de l'hôpital Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Télephones: (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31 / 05 513 60 43;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com,
pat.2016.otonghos@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 25 janvier 2021

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE,
DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET
DE LA MARINE MARCHANDE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* Progrès

AMI NO001/PSTAT MANIFESTATION D'INTERET/DM1/C/21

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) CHARGE(E) DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION DE LA SNDS-II

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en oeuvre des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'un consultant d'un consultant en charge de l'élaboration d'une stratégie de financement du plan d'action de la SNDS II».
2. L'objectif global de la mission du consultant est de rédiger la stratégie de financement du Plan d'action de la SNDS-II en vue d'améliorer la disponibilité des ressources pour le financement des activités statistiques.
3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant:
-une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (2 pages maximum avec la police Arial 10) comportant les prétentions financières de l'intéressé;
-un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé ainsi que les références de trois (03) personnes pouvant attester de la compétence du candidat;
- une note de compréhension des présents termes de référence (2 pages au maximum avec la police Arial 10) ;
-une copie du diplôme le plus élevé certifiée conforme;
-des copies des pièces justificatives des missions similaires réalisées.
4. Profil du consultant doit:
-être titulaire au moins d'un diplôme d'ingénieur statisticien, de démographe, d'un master en économie ou d'un diplôme équivalent;
-avoir au minimum 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique notamment en matière d'élaboration et de mise en œuvre des SNDS ;
-avoir une grande capacité de rédaction de notes méthodologiques ;
-avoir une connaissance parfaite du français (oral et écrit) ;
-Justifier d'une expérience pour des missions similaires, c'est-à-dire dans l'élaboration des plaidoyers;
-avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions ainsi qu'à animer des ateliers et séminaires de formation. Il doit être à même de travailler sous pression ;
-avoir une expérience pour des missions similaires notamment dans l'élaboration des documents de plaidoyers constituera un atout supplémentaire.
5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel: pstatcongo@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.
7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le 1er février 2021 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE
DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC I, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél.: +242 22 613 31 08
E-Mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2021

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE
N°010/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	29.123 du 13/07/2020	Plle(s) 08	Bloc 123	Section BP Suite	Superficie 535,68m²	MPITA	Arr.1	PIKO Victorien Romaric
2	29.034 du 15/06/2020	Plle(s) 384	Bloc 36	Section M	Superficie 516,56m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	BOKILO Patrick Aimery
3	29.035 du 15/06/2020	Plle(s) 01 bis	Bloc 103	Section BP	Superficie 600,00m²	LA COTE SAUVAGE	Arr.1	BOKILO Patrick Aimery
4	29.037 du 15/06/2020	Plle(s) 01	Bloc 103	Section BP	Superficie 400,00m²	LA COTE SAUVAGE	Arr.1	BOKILO Henri Felix
5	29.000 du 20/05/2020	Plle(s) 05 bis	Bloc 29	Section M2	Superficie 455,26m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	SAYA Keylan Théo
6	28.867 du 08/01/2020	Plle(s) 05	Bloc 130	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	Madame Yamina Awa DIOP
7	28.329 du 21/02/2019	Plle(s) 02	Bloc 35	Section N	Superficie 500,00m²	MPAKA 120	Arr.6	NSANGOU André Emeury
8	28.830 du 03/12/2019	Plle(s) 03	Bloc 21	Section BT	Superficie 500,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	BITA MADZOU Vénus Carelle
9	28.892 du 29/01/2020	Plle(s) 04	Bloc 198	Section BL	Superficie 713.17m²	NGOYO	Arr.6	OKONGA Frida Saira
10	28.955 du 06/03/2020	Plle(s) 09	Bloc 141	Section CD Suite	Superficie 500,00m²	NANGA	Arr.6	MAVOUNGOU Immaculée Claire, MAVOUNGOU KINI Gloire Exaucée
11	29.025 du 08/06/2020	Plle(s) 09	Bloc 81	Section BXA	Superficie 463,50m²	COTE-MATEVE	Arr.6	BALLEYA GHAMBANY Bernille Chancelvie
12	16.589 du 03/10/2008	Plle(s) 08	Bloc 136	Section AC	Superficie 642,00m²	MBOTA RAFFINERIE	Arr.5	MOUVONDY Gabriel Gérard
13	29.038 du 15/06/2020	Plle(s) 08 et 10	Bloc 03	Section BN	Superficie 1000,00m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr.6	AKOUALA Yann Roger
14	29.033 du 12/06/2020	Plle(s) 06	Bloc 158	Section BY 4e Tranche	Superficie 750,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	BITSIBOULOU Germaine
15	29.076 du 26/06/2020	Plle(s) 17	Bloc 49A	Section M	Superficie 306,00m²	SOCOPRISE	Arr.1	MBOMO MOLY Marcel David Sidney
16	29.058 du 19/06/2020	Plle(s) 10	Bloc 08	Section BT	Superficie 499,96m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	MAKOUALA Espérance
17	29.057 du 19/06/2020	Plle(s) 11	Bloc 05	Section J	Superficie 399,02m²	KM4	Arr.1	MAKOUALA Espérance
18	28.093 du 01/10/2018	Plle(s) 05	Bloc 145	Section BXA	Superficie 500,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	BIBENE NGOMA Jacques
19	29.076 du 26/06/2020	Plle(s) 11	Bloc 157	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	NUBONG Bertrand
20	28.692 du 09/09/2019	Plle(s) 06	Bloc 301 bis	Section BM	Superficie 460,40m²	NGOYO	Arr.6	NKOUKA Marthinien Michael
21	24.131 du 15/09/2014	Plle(s) 11	Bloc 57	Section BC	Superficie 300,00m²	MPAKA	Arr.3	KOUDIMBA GAMBOU Guy Patrick
22	29.027 du 09/06/2020	Plle(s) 05	Bloc 53	Section BM	Superficie 500,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	NDJAWE SONGA Yannick
23	29.097 du 01/07/2020	Plle(s) 06	Bloc 115	Section BP	Superficie 400,35m²	MPITA WARF	Arr.1	DEMBA M'BAYE
24	28.905 du 06/02/2020	Plle(s) 01	Bloc 196	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	FOUMBY MOUDANGA Elphege Dori
25	26.987 bis du 21/06/2017	Plle(s) 08	Bloc 03	Section BG	Superficie 268,13m²	MPAKA	Arr.6	Mme OUYAMBILA née MPIMI Louise Priscille
26	29.136 du 15/07/2020	Plle(s) 07	Bloc 04	Section Terrain Rural	Superficie 500,00m²	POINTE-INDIENNE	LOANGO	NDIGO MA-NDIGO-NZIE Marie Cécile
27	28.742 du 04/10/2019	Plle(s) 01 et 02	Bloc 119 bis	Section BM	Superficie 1250,00m²	NGOYO PLAGE	Arr.6	BOUTOTO Mariame
28	26.429 du 22/09/2016	Plle(s) 06 bis	Bloc 65	Section BL	Superficie 375,00m²	NGOYO	Arr.6	BONEKI Paul Wilfrid
29	28.908 du 10/02/2020	Plle(s) 04	Bloc 46	Section BP Suite	Superficie 383,00m²	MPITA	Arr.1	ZOUSSI Antoinette Félicité
30	28.377 du 25/03/2019	Plle(s) 04	Bloc 10	Section /	Superficie 500,00m²	LIAMBOU	LOANGO	OSSETE Kenny Michel
31	28.918 du 13/02/2020	Plle(s) 01	Bloc 46	Section ABZ 4	Superficie 750,00m²	POINTE-INDIENNE	LOANGO	RIGADUME-NOMBO Richard
32	28.493 du 12/06/2019	Plle(s) 10 bis	Bloc 12	Section BM	Superficie 333,70m²	NGOYO	Arr.6	OBAKA Claude Pamela
33	29.139 du 17/07/2020	Plle(s) 27	Bloc 38	Section BL	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	OBA SOUMAI Djibril Moise
34	29.140 du 17/07/2020	Plle(s) 01	Bloc 107	Section BP	Superficie 1000,00m²	CENTRE-VILLE	Arr.1	MANCKOUNDIA Clémence Marie Agathe Lydie
35	19.270 du 11/01/2011	Plle(s) 04	Bloc 145	Section BL	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	Mr Berthy Raven Gabriel KADY, Mlle Oriane Karène KADY, Mr Carl-Harly KADY, Mr Romain Marlan KADY , Mr Johanne Perence KADY et Mr Yanis Ethan KADY
36	23.849 du 19/12/2019	Plle(s) 05	Bloc 126	Section BP Suite	Superficie 551,40m²	MPITA	Arr.1	Mme PABOU-MBAKI née MOKOKO MOWONDOUANGA Allegra Gaelle
37	29.167 du 23/07/2020	Plle(s) 03 et 05	Bloc 260	Section BN	Superficie 1000,00m²	NGOYO	Arr.6	GOMA LUEMBE Maria Teresa
38	29.102 du 02/07/2020	Plle(s) 16 ter	Bloc 161 ter	Section L	Superficie 345,57m²	BASE AERIENNE	Arr.1	BALOU-TCHITOULA Marie Laure
39	23.523 du 11/03/2014	Plle(s) 10	Bloc 09	Section BM1	Superficie 270,24m	NGOYO	Arr.6	MALOULA LOUNDOU IKOUDI Joël Steve Parfait
40	28.159 du 15/11/2018	Plle(s) 10	Bloc 178	Section BM	Superficie 500.00m²	NGOYO	Arr.6	Mlle RAT Louise-Marie Elisabeth

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau, OKEMBA Yvon Faustin Magloire, inspecteur des impôts

Fait à Pointe-Noire, le 19 janvier 2021

CHAN 2020

Les Diables-Rouges sortent vivants du premier tour!

Coincés dans le groupe B où figuraient deux ex-champions de l'épreuve (RDC et Libye) et donnés pour « morts » à l'entame de la troisième journée des matches de poules, les Diables-Rouges du Congo ont réussi, contre toute attente, le petit joli exploit de se qualifier pour les quarts de finale tout en ayant vaincu, enfin, le signe indien libyen (1-0). Samedi 30 janvier prochain à Yaoundé, ils en découdront avec le Mali que leurs devanciers de 1972 avaient battu en finale pour remporter la 8e Coupe d'Afrique des nations. Bon ou mauvais signe?

Ceux qui ont vaincu le signe indien libyen

La compétition poursuit impitoyablement sa sélection. Ils étaient seize pays, ils ne seront que huit au terme des matches de la troisième journée de poules pour disputer les quarts de finale. Lundi 25 janvier, les Diables-Rouges du Congo ont gagné le pari de les disputer pour la deuxième fois, après ceux de 2018 au Maroc, alors que la victoire les fuyait depuis le début du tournoi.

Pourtant, les férus congolais du football, où qu'ils se trouvaient, ont tremblé sur leurs tabourets ou dans leurs vieux fauteuils. A Douala, une ville où en 1972 leurs aînés entamèrent dans les mêmes circonstances (un nul, une défaite et, enfin, une victoire) l'unique épopée victorieuse du Congo, se jouait l'avenir des Diables-Rouges dans ce CHAN 2020. Ils faisaient face aux Chevaliers de la Libye qui leur ont barré deux fois (en 2014 et 2018) le chemin de la qualification dans cette compétition. A trois centaines de kilomètres de distance se jouait également la qualification congolaise. Elle tenait à une défaite ou un match nul du Niger face à la RDC, mais surtout, au traitement que les Diables-Rouges réserveraient, eux-mêmes, aux Chevaliers de la Libye.

Et les Libyens sont descendus sur la pelouse. Ils se sont frottés aux Diables-Rouges et ont mis les pouces. Cette fois, donc, les Congolais ont stoppé la suprématie des Libyens sur les matches explosifs. La partie a connu sa décision à la 50e minute de jeu, grâce à la patte de Gautrand Ngouenimba, auteur de l'unique but du match en se jetant sur un ballon en cloche lâché par Chandrel Massanga-Matondo, côté gauche.

Oui, l'écaille qui empêchait les Diables-Rouges de voir, serait tombée de leurs yeux. Ils reviennent de loin, pour décrocher et cette victoire et cette qualification qui réjouissent leurs supporters. Ces derniers recommencent à y croire. Ils ont oublié la défaite (0-1) et le match nul (1-1) concédés face respectivement à la RDC et au Niger.

Mais le plus difficile commence pour les Diables-Rouges (4 points), deuxième de leur groupe derrière la RDC (7 points). En dépit de l'euphorie que suscite leur qualification, ils sont appelés à plus de sérénité et de concentration pour poursuivre leur aventure. Cette qualification les condamne à se donner les armes de leur ambition future. Ils ont cinq jours pour prouver qu'ils sont définitivement sortis des sentiers battus. Ils ne pourront plus jouer de leur modestie face au Mali, premier du groupe A, ce samedi à Yaoundé. Raison de mettre le maximum de chance de leur côté pour qu'ils éclatent, le moment venu. Le public congolais attend ce moment pour que perdure la joie du lundi dernier.

Jean ZENGABIO

Quelques résultats

Groupe A: Cameroun-Mali (1-1), Bukina Faso-Zimbabwe (3-1), Burkina Faso-Cameroun (0-0) et Zimbabwe-Mali (0-1). Qualifiés: Mali et Cameroun
Groupe B: Libye-RDC (1-1), Congo-Niger (1-1), Niger-RDC (1-2) et Congo-Libye (1-0). Qualifiés: RDC et Congo
Groupe C: Maroc-Togo (1-0), Rwanda-Ouganda (0-0), Maroc-Rwanda (0-0) et Ouganda-Togo (1-2).
Groupe D: Zambie-Tanzanie (2-0), Guinée-Namibie (3-0), Zambie-Guiné (1-1) et Namibie-Tanzanie (0-1)

KARATE A POINTE-NOIRE

L'académie club N'zo-Mikanz a soufflé ses 41 bougies

Quarante et un ans! Le 29 novembre dernier à Pointe-Noire, l'Académie club N'zo-Mikanz a célébré ses 41 ans d'existence. Et le défi continue de la meilleure des manières. Pour l'occasion, une compétition interne de kata et de kumité (combat) a été organisée dans les catégories poussins, benjamins, juniors et seniors. Dans l'enceinte du centre social de Loandjili. Me Marcel Tchissambou, responsable du club, a bien voulu répondre aux questions de notre collaboratrice à Pointe-Noire.

Quel est le sens du nom de votre club et dites-nous qui en est le fondateur?

**Je suis le père-fondateur du club de karaté N'zo Mi-kanz. Nous pratiquons le style shotokan. Le nom N'zo Mi-kanz tire ses origines du dialecte Vili et il signifie: N'zo (le temple), Mi-kanz (la force). Autrement dit (le temple de la force).

Les budokas de N'zo-Mikanz

Après 41 ans d'existence, quel est son palmarès ?

Le club N'zo Mikanz qui est une académie à un palmarès alléchant. Plusieurs élèves sortis de notre moule sont devenus des ceintures noires, donc des maîtres. Certains nous ont quittés pour créer leurs propres clubs. De manière générale, la plupart des vigiles des sociétés de gardiennage à Pointe-Noire sont issus des clubs de karaté. Au plan national, Jourdan Bissafi alors ceinture marron, sélectionné dans les Diables rouges karaté a été gratifié grâce à son travail bien fait, ceinture noire 1ier Dan, par la fédération de Chypre au cours d'une compétition ayant regroupé plusieurs pays ***du monde.***

Quel mot de la fin aux karatékas d'une manière générale ?

**Nous rappelons aux uns et aux autres qu'un homme qui pratique le karaté développe en lui le sens de l'humilité, le respect et l'amour du prochain. Voilà pourquoi j'invite la jeunesse à y adhérer. Pour cette journée commémorative, les trois premiers de chaque catégorie ont eu chacun un présent.

Madocie Déogratias MONGO
(sur les notes de Gloria MAWENE)

QUETE DE PERFORMANCES

Des bourses CONFEJES aux futurs sportifs d'élite

Dix-neuf jeunes sportifs congolais ont reçu, jeudi 21 janvier dernier, des mains du ministre des Sports Hugues Ngouélondélé, dix mois de bourse chacun, dont le montant n'a pas été indiqué, dans le cadre du programme ''Appui promotion Elite-jeunes'' (APEJ) 2020-2021 de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES).

Les jeunes athlètes en compagnie de leurs dirigeants

L'APEJ, qui a vu le jour en 1990, est un mécanisme dont le but, à travers des disciplines olympiques et les Jeux de la Francophonie, est de contribuer, entre autres, à la préparation et à l'éclosion des jeunes talents sportifs dans l'espace francophone. Cela cadrerait avec la vision stratégique du ministère congolais des Sports qui a *«pour axes prioritaires la formation et les réformes»*. Le soutien multiforme aux jeunes sportifs est l'une des actions qui concourent à la mise en œuvre de celle-ci. Saisissant l'opportunité qu'offre ce programme, le Congo a sollicité et obtenu 19 bourses CONFEJES en faveur des jeunes sportifs âgés de moins de 20 ans pour soutenir leurs activités liées à l'entraînement sportif. Il s'agit, singulièrement, des frais de transports pour les lieux d'entraînement, et aussi d'acquisition des équipements.

Les dix-neuf jeunes bénéficiaires sont issus des huit fédérations sportives nationales ayant réuni les critères nécessaires. A travers cet appui, ils ont l'opportunité d'améliorer leurs conditions de travail dans leur quête de maturation et d'excellence sportive. Ils doivent maintenant se mettre résolument au travail sous la direction de leurs fédérations respectives et de leurs encadreurs techniques.

G.-S.M.

BOXE PIEDS-POINGS

La Fédération enfin portée sur les fonts baptismaux !

Le nombre d'associations d'arts martiaux augmente au fil des années. Le samedi 16 janvier dernier, une nouvelle association appelée Fédération congolaise de boxe pieds-poings (communément Kick boxing) a été portée sur les fonts baptismaux. Elle remplace l'Association congolaise de boxe pieds-poings affiliée depuis 2013 à la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (FECOKA'AMA), à l'issue d'une assemblée générale constitutive et élective.

Une première assemblée constitutive avait eu lieu le 18 octobre dernier, mais en raison de l'absence des délégués du ministère des Sports ce jour-là, elle n'avait pas été validée par la Direction générale des sports, d'où convocation d'une nouvelle assemblée. Cette fois, la tutelle ministérielle était bel et bien représentée par le directeur des Activités sportives (DAS), Samba Samba.

Gerry Blaise Bollé

Après un peu plus de sept années d'attente, l'association de boxe pieds-poings s'est donc officiellement libérée de la tutelle de la FECOKA'AMA. Composée pour l'instant d'un bureau de 9 membres (des postes restent vacants), l'instance dirigeante de la dernière-née des fédérations est dirigée par Gerry Blaise Bollé, qui s'est battu pendant de longues années pour obtenir ce changement de statut et devient aussi le premier président de la fédération naissante. D'ores et déjà, la boxe pieds-poings existe dans sept départements du pays ayant, chacun, une ligue et des clubs, lesquels ont participé et élu les membres fédéraux.

Dans une brève allocution, Gerry Blaise Bollé s'est engagé à tout mettre en œuvre pour développer la discipline au Congo et à en faire l'une des meilleures du pays et un exemple pour les autres fédérations africaines. *«Le Congo a pleinement sa chance pour participer aux compétitions internationales et de remporter des médailles»*, avait-il renchéri.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

IN MEMORIAM

31 janvier 2020 — 31 janvier 2021
Il y a déjà un an, le Seigneur a rappelé à Lui, telle était sa volonté, son serviteur, le Colonel EMBINGOU Paul.

En ce jour anniversaire, ses frères et sœurs, ses parents, ses enfants et petits-enfants, ses amis s'unissent en ton nom dans la prière, le dimanche 31 janvier 2021 à 10 heures 30 minutes, en l'église Notre- Dame des victoires de Ouenzé.

Que ton âme soit en paix!